

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration : 71a Rue St-Jacques. Téléphones : Administration : Main 7461, Rédaction : Main 7460.

FAIS CE QUE DOIS !

AU CONGRES DE LA JEUNESSE

Le Congrès de la Jeunesse est l'une des manifestations les plus intéressantes que nous ayons eues depuis longtemps.

Certains des mémoires publiés permettent déjà d'apprécier le sérieux de l'enquête menée par les congressistes.

Sur l'histoire de l'éducation dans la province de Québec, sur son organisation actuelle, de même que sur les modifications qu'il convient qu'il ne convienne point d'apporter à notre système scolaire.

Il faut ajouter que leurs travaux s'appuyaient non-seulement sur les documents de cette province, mais sur ceux des provinces et des états voisins.

Pour le Québec, ils pouvaient ajouter aux statistiques officielles les indications fournies par une enquête particulière.

Les congressistes avaient annoncé qu'ils feraient de l'étude, et non point de la déclamation. Ils ont tenu parole et l'on a pu voir, par le mémoire de M. Beaupré, par exemple, qu'ils n'avaient point pris à leur charge la défense de tout l'état de choses existant.

De ces "additions" ou modifications certaines prêtent évidemment à la discussion; mais elles s'inspirent toutes d'une même pensée: la volonté de donner aux parents leur pleine place dans la direction de l'école.

Le Congrès aura sûrement fait penser. Il concentrera de plus en plus sur la question de l'instruction publique l'attention de ceux qui sont capables de réfléchir, il ouvrira à ceux qui veulent des changements d'autres perspectives que celles qu'on leur a jusqu'ici présentées.

Avec le sérieux de ses travaux, l'un des traits caractéristiques du congrès fut le nouvel exemple qu'il donna de l'esprit de solidarité entre les divers groupes français.

Il faut bien ajouter que personne ne fut acclamé comme le représentant des Canadiens d'Ontario. C'était un hommage à ceux des nôtres qui sont actuellement les plus engagés dans la lutte pour la conservation de notre langue.

Un autre des traits caractéristiques du congrès, c'est la dénonciation de l'esprit de parti et l'enthousiasme avec lequel furent accueillies toutes les déclarations en ce sens.

L'Association de la Jeunesse va bientôt atteindre ses dix ans—elle célébrera même cet anniversaire à Montréal, l'an prochain.

Le Congrès de la Jeunesse a bien été acclamé comme le représentant des Canadiens d'Ontario. C'était un hommage à ceux des nôtres qui sont actuellement les plus engagés dans la lutte pour la conservation de notre langue.

Omer HEROUX.

Honte à la "Patrie" Henri Rochefort

Nous devons des excuses à l'Avenir National de Manchester.

Nous fiant à l'interprétation que la Patrie donnait d'un article du confrère franco-américain, nous l'avons mal jugé.

Par le sens qu'elle donnait à l'article de l'Avenir National et les commentaires qu'elle y ajoutait, la Patrie nous faisait croire que le journal de Manchester déplorait les revendications canadiennes-françaises au Canada.

La Patrie disait en effet:

"L'Avenir de Manchester dit que, depuis le congrès du parler français à Québec, les ennemis de la province de Québec ont redoublé d'efforts pour diminuer notre influence."

"En vérité, il faudrait être aveugle pour ne pas constater le mal que les "sauveurs" de la race française ont fait depuis quelques années. Ils ont amené contre nous des forces formidables qui ont élevé des barrières difficiles à franchir dans les diverses branches de l'activité humaine."

"Plus l'on crie fort, plus le rayonnement de notre influence diminue."

Or, c'est le contraire qui est vrai. L'article de l'Avenir National est une énergique encouragement à la persévérance dans la lutte. Qu'on en juge par cet extrait:

"Jamais, croyons-nous, la langue et l'influence françaises n'ont été en butte à d'aussi terribles assauts furieux que présentement. L'on dirait que depuis le mémorable Congrès de la Langue Française d'il y a un an à Québec, nos ennemis ont redoublé d'efforts pour neutraliser autant que possible les merveilleux effets de ces grandes assises nationales. Mais ils trouvent évidemment le jeu dur. Ceux qui de quelque façon détiennent le pouvoir peuvent bien édifier des lois et règlements de persécution, mais ils ne sont pas de taille à tuer dans l'âme d'un peuple de trois millions sa mentalité et ses aspirations caractéristiques par trois siècles de travail, de lutttes et de dévouements pour la patrie et la religion."

"...Si la magnifique résistance que nous constatons aujourd'hui, se soutient dans la même mesure, on peut d'ores et déjà envisager avec confiance la survivance de notre langue, signe caractéristique de notre race, des deux côtés de la frontière nord-américaine."

L'Avenir National a bien parlé; c'est la Patrie qui, pour servir sa mauvaise cause, n'a pas hésité à fausser le sens de l'article d'un confrère.

Honneur à l'Avenir National et honte à la Patrie!

J. D.

Avec Rochefort disparaît l'une des figures les plus curieuses et les plus discutées qu'ait fournies le dix-neuvième siècle français.

Rochefort, tombeau de l'Empire, déporté à Nouméa après la Commune, appartenait à la plus vieille noblesse française, (son véritable nom était Henri de Rochefort-Luçay), mais il n'avait trouvé dans son berceau ni la fortune ni la haute situation sociale.

Il était employé à la préfecture de la Seine, il s'occupait d'affaires de théâtre quand il découvrit le don de satire aigre et froide qui était en lui, et qui lui fit tout de suite, dans la presse d'opposition, une place de premier ordre.

Rochefort devint l'adversaire personnel de l'Empire et l'idole d'une partie de la population de Paris. On connaît la suite: l'Empire tombe, Rochefort entra dans le gouvernement de la Défense nationale; puis, à la suite des événements de la Commune, fut déporté à la Nouvelle-Calédonie d'où il finit par s'échapper pour rentrer en Angleterre.

L'amnistie devait quelques années plus tard lui rouvrir les portes de la France et lui permettre d'y jouer un rôle politique important. Sa participation au mouvement boulangiste lui valut une nouvelle condamnation et un nouvel exil terminé par une triomphale rentrée à Paris.

Rochefort avait alors plus de soixante ans, mais rien ne semblait pouvoir tempérer son ardeur. Pendant près de vingt années encore, il prit part à toutes les querelles et à tous les tumultes français; les derniers courriers d'Europe nous apportaient même de sa prose.

Avec les circonstances cependant, et particulièrement depuis le mouvement boulangiste, Rochefort avait singulièrement changé d'amis. Il était devenu l'un des plus violents adversaires du gouvernement d'aujourd'hui. Sans qu'on pût savoir au juste si cela correspondait à une évolution de ses sentiments intimes sur la question religieuse, l'anticlérical d'autrefois flagellait de la plus dure façon toute la tourbe maçonnique. Il fut l'un des plus ardents anti-dreyfusards.

J'ai vu Rochefort présider à Paris une grande réunion publique pour protester contre les injures à la mémoire de Jeanne d'Arc qu'on attribuait au Cop fameux Thalémas. La réunion était convoquée

BILLET DU SOIR.

AMOUR ! AMOUR !

(Scène paysanne)

Le brouhaha de la ferme s'éteint dans la tombée du crépuscule. L'air est traversé du bourdonnement court et dru des oiseaux-mouches, piquant, du bec, les fleurs l'une après l'autre; et l'on n'entend plus que la voix profonde et berceuse de la mer, qui miroite là-bas, alternée des meuglements mélancoliques du troupeau, dans le haut des champs.

Louise, endimanchée, sa belle robe ornée de rubans multicolores, se berce sur le perron, en attendant Xavier, son cavalier, qui arrive bientôt, dans un nuage de poussière, à travers lequel flambaient les roues de son boghef neuf.

Xavier—Whoa!... Arrête donc, Manitou!...

Louise (se levant avec empressement)—Bonjour, Mesieu!...

Xavier—Bonjour, Louise... Vous êtes de bonne humeur?

Louise—Où, merci... Vous allez déteiler?

Xavier—Ben, j'ai pas... j'aurais pas été trop longtemps...

Louise—Dételez toujours un peu. Votre cheval a chaud, y sera mieux d'dans... J'ai appelé le père...

A l'appel énergique de Louise, le père arrive les yeux tout ennuagés de son somme d'après souper.

Le père (jovial)—Quiens! c'est Xavier!... ouisque l'as volé c'beau cheval-là?

Xavier (mêlant ton)—Dans le clos de Gus Chamberlan. Ça m'a coûté cinquante piastres pour voter ce cheval-là.

Le père—T'as pas payé trop cher... y a un beau d'avant... J'vas le déteiler. (Prendant les guides) y Hèle. Charliet!...

Xavier (un peu timide, prend la chaise que Louise a placée près d'elle)—Vous... vous n'avez rien d'nouveau?

Louise—Ah non... c'est toujours pareil, Et vous?

Xavier—Moi aussi, c'est toujours pareil. (Un temps). J'ai finit mes semences hier.

Louise—Nous autres, j'éré qu'y n'ont encore pour la semaine... Regardez donc si y a des mouches-à-fou...

Xavier—C'est signe de pluie... Louise—Ah ben... Y a ben assez mouillé pourtant.

Xavier—C'est vrai, y mouille souent, ça va faire dommage... (Un temps). Qu'ce que le curé a recommandé aux prières, donc, aujourd'hui? J'ai pas pu comprendre...

Louise—C'est l'ère José Sanchagrin, y est mort hier soir... Xavier—Ah!... j'ai pas si son garçon va descendre?...

Louise—J'éré pas... y ont pas son adresse... y a deux ans qu'il n'a pas eu d'ses nouvelles.

Xavier—C'est triste... voir mourir son père, pis pas l'avoir!...

Louise—Ah, mon Dieu!... Une souris-chaud!... (dans son élan sa main est retombée sur celle de Xavier, qui s'en empare). Elle m'a passé dans les cheveux... Xavier (doucement)—Ayez pas peur... c'est pas méchant... Louise (faisant mine de retirer sa main, mais répondant tout de même à la pression de Xavier)—Laissez-moi!...

Xavier—C'est bon d'être tous les deux... j'aurais toujours être tous les deux... comme ça... Louise—Vous êtes moqueur, j'pense... Les garçons, c'est si enjôleurs... y a pas moyen d'y fier!

Xavier—Oh moi... j'ai franc... j'tiens pas pour vous en faire accroire... J'vous trouve ben d'morod, et si vous voulez... (Il s'arrête).

Louise (encourageante, quoique troublée)—Quoi donc?...

Une petite brise coule à fleur d'herbes et d'embaume. Des grenouilles, là-bas, s'élève une mélodie cristalline que les grillons accompagnent de leur crépitement électrique.

Xavier (bas et tremblant)—Si vous n'ontez... on... on échange-rail d'mouchoirs!

Arthur GUILMET. Chicoutimi, juin 1913.

par les fils de l'un de ses adversaires d'autrefois, Paul et Guy de Casagnac, et sur l'estrade se trouvaient des représentants de presque tous les groupes d'opposition.

Rochefort avait alors 78 ou 79 ans, il était très droit, très vert; mais sa façon de dire ne correspondait guère à sa réputation d'agitateur. Il lui simplement, presque sans inflexions, un bout de discours spirituellement écrit, mais auquel la diction n'ajoutait rien.

Cela n'empêcha pas de l'acclamer: la foule lui savait gré de garder sous ses cheveux blancs une telle combativité.

Fin de campagne

M. BOURASSA PRONONCE UN ENERGIQUE PLAIDOYER POUR LE FRANÇAIS.

Sudbury, 1er juillet (Service particulier). — M. Henri Bourassa vient de terminer par deux grandes réunions publiques tenues à Sudbury sa tournée de l'Ontario et de l'Ouest. Il a parlé en anglais cette après-midi, et en français ce soir.

Dans l'après-midi, il a traité des origines de la Confédération canadienne, des sacrifices constants des Canadiens-français pour le maintien du drapeau britannique, des luttes pour la conquête du gouvernement responsable et des principes fondamentaux sur lesquels repose la Confédération canadienne: autonomie du Canada pour son gouvernement intérieur, autonomie provinciale, égalité des deux grandes races du pays. Il insiste sur la nécessité d'un esprit national canadien, non pas d'un simple esprit provincialiste ou impérialiste. Il dit que la meilleure contribution que nous puissions faire au progrès général de l'Empire, c'est de créer ici un grand pays où tous les Canadiens jouissent du respect de leur langue et de leur liberté.

Les discours a été souligné de nombreux applaudissements.

Le soir, M. Bourassa a parlé dans une assemblée française nombreuse et enthousiaste qui lui a fait une ovation. Il a été présenté par le Dr Hurlbut et M. Ricard, échevin canadien-français de Sudbury, lui a lu une adresse de bienvenue. Parlant en plein centre français de l'Ontario, au cœur même de la lutte pour l'école bilingue, le directeur du Devoir a tout de suite abordé la question du français, développant sa thèse sur le droit moral, constitutionnel et légal du Canadien-français à sa langue. On a souvent applaudi ses éloquentes revendications. Il a affirmé le principe de l'égalité des races et des droits imprescriptibles de la langue française, il a montré que le respect de ces droits devait apparaître aux Anglais protestants comme l'une des meilleures sauvegardes de l'unité canadienne, et aux Irlandais catholiques comme l'un des boulevards de leur foi religieuse.

Il a fortement encouragé les Canadiens-français de l'Ontario à résister à la proscription de leur droit d'enseigner le français, et dit que le Canadien-français ne sera véritablement britannique qu'en autant qu'il restera français et catholique. Il a loué la résistance faite jusqu'ici et les énergiques paroles du sénateur Belcourt à Ottawa.

Les Canadiens de Sudbury ont paru très contents de ce discours. Le R. Père Charlebois, de l'Association Canadienne française d'éducation de l'Ontario, qui assistait à la réunion, a ensuite conseillé la continuation de la résistance et prédit la victoire finale.

MM. Bourassa et Pelletier seront à Montréal jeudi matin, à huit heures.

Sur le Pont d'Avignon...

M. L'Espérance confesse l'incorrection de son langage.

Peccadille, comparée à l'incorrection de ses actes politiques.

"Il y a tant d'affamés en politique, prêts à courir les banquets dans l'espoir de recueillir quelques miettes de patronage, fut-ce au prix d'une indignation," écrit le Soleil.

Et le Soleil parle d'expérience. Quinze années de pouvoir lui ont donné tant d'occasions de voir l'assaut à la curée.

D'après le Canada, M. Coderre a dit hier à Saint-Denis que "la bataille du 23 novembre 1837 fut le point culminant de la lutte livrée par les Canadiens pour obtenir la plénitude du gouvernement responsable dont le principe était violé impunément depuis de longues années par la bureaucratie anglaise."

Non, mais peut-on provoquer ainsi les susceptibilités des Anglais.

M. Coderre oublie que nous sommes la minorité!

Pendant que Sam Hughes traite les insurgés de 1837 de fous, son collègue, M. Coderre, paraît les admirer.

Sur ce point au moins il doit y avoir divergence dans le cabinet.

A moins que M. Coderre ne change d'avis rendu à Ottawa.

Le Dr Roche dit que la rareté du travail agricole en Angleterre paralysera la propagande faite en faveur de l'immigration au Canada.

Si l'effet est d'épurer quelque peu l'immigration, il ne sera pas mauvais.

M. Jos. Girard va aux banquets bleus avec le même enthousiasme qu'il allait aux banquets rouges.

En voilà un qu'on ne peut toujours pas accuser de fanatisme.

"Enfin, disait M. Gauthier à Saint-Denis, lorsque tous les moyens de conciliation furent épuisés, et qu'on s'appretait à chanter le libéra de la liberté, les patriotes résistèrent."

"Nous avons maintenant la paix. Mais prenons garde à cette paix qui endort les énergies."

Encore un qui ne ménage pas les susceptibilités de la majorité.

La Patrie devra le tomber.

Le Veilleur.

M. BOURASSA AU SAULT SAINTE-MARIE. Il parle devant le "Canadian Club".— La fête nationale des Canadiens-français

Sault Sainte-Marie, 30 juin.—Des rapides qui bouillonnent séparent les Etats-Unis du Canada: d'un côté, la ville américaine dresse ses édifices et ses monuments, parmi lesquels un obélisque de pierre indique l'emplacement même de l'ancien établissement français sur la rivière Sainte-Marie. De l'autre, la ville canadienne, enlignée par les sentiers chemineuses des aciéries de la Algoma Steel Company, — vraie fournaise infernale où des hommes travaillent dans le flambement de l'acier en fusion et le bruit des rails se tordant, tout rouges encore, entre les laminoirs puissants, — s'étend, étroite, le long du canal canadien. Et, des deux villes, d'aussi loin que peut porter la vue, l'on voit arriver des navires de toutes sortes, les uns, du Lac Supérieur, les autres, des lacs inférieurs et du Saint-Laurent, charroyant sans trêve le minerai d'acier, les rails, le blé, les céréales, ou bien des passagers contents d'interrompre par un voyage sur les grands lacs la traversée interminable de l'Amérique à bord de convois puissants; les écluses des deux canaux ne peuvent suffire à faciliter aussi vite que le désiraient les armateurs le passage de ces vapeurs, d'un lac à l'autre; et c'est, tout le jour et toute la nuit, le rauque mugissement des sirènes et des sifflets des navires alignés à l'entrée des canaux, et, dans le havre, un mouvement tel de bateaux de toutes sortes, du remorqueur halebant et noir au grand paquebot à passagers, blanc et de lignes sveltes, qu'on se croirait dans un port océanique où abroûteraient cent compagnies transatlantiques.

Aussi bien, le tonnage global des vaisseaux qui passent dans les deux canaux du Sault Sainte-Marie est-il le plus considérable du monde. Mais si le Canada veut garder sa part du trafic, il doit se hâter de construire une nouvelle écluse. Les Etats-Unis, qui en ont déjà deux, en font une troisième, qui dépassera la seule écluse canadienne. Encore une entreprise plus pressante que les dreadnoughts ou les Niobés.

C'est dans la ville canadienne que M. Bourassa adressait la parole, samedi soir, aux membres du Canadian Club; il y en avait deux cents à peu près, l'assistance la plus nombreuse, — ici comme à Regina, à Calgary, à Saskatoon, à Port-Arthur et à Fort-William, — qui fut jamais à une réunion de ce cercle, dans cette ville. Et c'était aussi la première fois qu'un Canadien-français était invité à parler en public, devant cette association, au Sault. Le président de la réunion, M. Greene, en un discours bref et spirituel, présenta M. Bourassa à l'auditoire, et termina ses remarques en disant que M. Bourassa, Canadien de langue anglaise qui était à la réunion, avait le droit de dire tout haut et aussi franchement qu'il en est coutumier, son avis sur la question impériale.

Et M. Bourassa, accueilli par des applaudissements cordiaux, ne se fit pas faute de dire ce qu'il pensait et tout ce qu'il pensait, ajoutant qu'il ne parlerait peut-être pas avec autant de sans-gêne devant un auditoire canadien-français, dans Québec, parce que le sentiment canadien y est plus entièrement développé et qu'il est moins nécessaire de combattre chez les Canadiens d'origine française les illusions que les Anglo-Canadiens entretiennent sur les services que la Grande-Bretagne a pu rendre au Canada.

Il commença par expliquer ce que sont les nationalistes, ce qu'ils veulent, en tant que sujets britanniques de langue française, ayant les mêmes droits et les mêmes privilèges que des sujets de langue anglaise, et ce qu'ils pensent au sujet des relations du Canada avec l'Empire. Aux applaudissements fréquents de l'assistance, il énuméra toutes les limitations de notre état colonial, aussi nettement qu'il le fit à Edmonton, à Calgary, à Regina, à Saskatoon, à Winnipeg et à Port-Arthur, avec la même logique et la même éloquence. Personne ne s'en scandalisa. Il y a même des applaudissements encore plus marqués, quand il affirme derechef qu'il est indigne de nous de contribuer quoi que ce soit, directement ou indirectement, à la défense générale de l'Empire, tant que les restrictions inhérentes à notre état colonial existent. Il veut terminer sa conférence sur cet énoncé de principe, mais l'assistance lui crie: "Continuez, continuez."

Il se rend à ce désir et parle encore une demi-heure des droits constitutionnels des Canadiens-français, et de leurs sacrifices pour le maintien du lien britannique, dès après la conquête. Ces sacrifices

leur donnent droit de s'exprimer librement sur les relations du Canada et de la mère-patrie. Peut-être même sont-ils plus en mesure que tout autre groupe canadien d'envisager ces problèmes du point de vue le plus national. Ce qu'on appelle chez eux le "préjugé de race" est au contraire l'absence du sentiment, plus anglais que canadien, qui domine encore un grand nombre d'Anglo-Canadiens.

Après des remerciements du président et de l'assistance, l'assemblée se clôt, tandis que M. Bourassa, l'hôte d'un groupe d'Anglo-Canadiens, continue de causer des questions impériales avec eux, et recueille maintes approbations de l'attitude qu'il a prise à ce sujet.

Il y a à Sault Sainte-Marie, côté canadien, plusieurs familles canadiennes-françaises, de même qu'à Steelton, ville industrielle sise près des aciéries de la Algoma Steel Company, où deux cents familles de notre race forment une paroisse, sous la direction des Jésuites. Le révérend Père Dumésnil exerce son ministère parmi cette population. Et c'est à l'occasion de la célébration de la fête nationale des Canadiens-français que M. Bourassa adressait la parole à nos compatriotes de Steelton et du Sault Sainte-Marie, dimanche soir.

Il y avait eu, dans la matinée, grand-messe solennelle, à l'église Sainte-Ignace, et sermon de circonstance par le révérend Père Tamisier, de même qu'une quête pour la Pensée Française. Dans la soirée, une foule nombreuse se pressait dans une salle de réunion de bonne grandeur, mais cependant trop étroite pour contenir tous ceux qui voulaient entendre M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa. D'abord, exécution de chants patriotiques par une cinquantaine de fillettes de l'école canadienne-française, — nos gens du Sault ont acquis de haute lutte le droit d'enseigner le français, dans leur école, et une institutrice venue de la province de Québec y instruit leurs enfants, — puis présentation d'une adresse de bienvenue à M. Bourassa.

LES 25 ANS D'UN CERCLE

Faits - Montréal

Hier, les membres du cercle Saint-Louis à Chambly-Bassin se groupent autour du vénérable fondateur de cette association pour en célébrer les noces d'argent.

(De notre envoyé)

Chambly-Bassin, 2. — Chambly était paré hier, comme aux jours de grandes fêtes. On aurait cru qu'il s'agissait de recevoir un haut dignitaire civil ou religieux vénéré par toute la population. Cependant celui en l'honneur de qui on faisait tout cet appareil n'est qu'un modeste érudit, un érudit sur les merveilles d'une ruine historique avec une touchante sollicitude. Si modeste, si solitaire qu'il soit, il n'y a pas, tout de même, un seul érudit qui ne connaisse M. J. O. Dion, le zélé conservateur du fort de Chambly. Il niche dans ces murailles comme un hibou, pour les protéger contre les insultes des hommes et l'outrage du temps.

La célébration d'hier, qui a ramené plusieurs anciens notables, n'avait pas pour but cependant d'honorer le savant, le collectionneur ou le conservateur, mais, surtout, de réunir plus de cent personnes pour célébrer la naissance d'un homme qui a inspiré du fond de la solitude une œuvre, ignorée, comme le bien, mais qu'aucune autre paroisse ne possède, un cercle exclusif, composé uniquement de jeunes gens ayant fait des études. Là ne s'arrête pas l'originalité du cercle, car il a compté non seulement des jeunes gens, mais tous ceux qui allaient aux collèges.

Or cette œuvre dure déjà depuis 25 ans. Elle est même plus florissante que jamais, et c'est les noces d'argent de ce cercle, qui l'on fête hier. Mais, comme nous le disions plus haut, les anciens membres réunis à Chambly voulaient surtout témoigner la reconnaissance pour tant de vacances joyeuses dues à ce vieillard qui a réussi à se faire connaître et estimer les uns des autres à l'âge des brouilles faciles et de séparation qui divise toujours entre eux, chez nous, les élèves des divers collèges.

Les fêtes ont commencé par une messe dite le matin, en l'église de Chambly, par M. le chanoine Lesage, ancien curé et patron du cercle.

Puis la joyeuse bande s'est transportée au vieux fort, où leur cercle d'enfance a surgi d'arrangement comme les lierres vivaces et jeunes sur les vieilles pierres tulleuses.

Là, en face du bassin, site unique où le Grand Artiste a jeté de la beauté, à pleines mains, on a tâché de revivre quelques heures de jadis.

LE BANQUET

Le soir, c'était le couronnement de la fête par un banquet servi chez les Sœurs Grises. Là, presque tous les anciens membres présents ont évoqué en termes joyeux ou émus les heures d'autrefois.

Les robustes soixante-seize ans de M. Dion rayonnaient à la table d'honneur. Droit comme un I, portant sur sa poitrine le large ruban violet d'officier d'Académie, il décrivait joyeusement avec ses voisins de la table d'honneur.

Le président d'honneur était M. Laforce, curé actuel de Chambly, les vice-présidents d'honneur, M. C. Villeneuve, curé de Chambly-Canton et M. J. O. Dion, fondateur du cercle; le président d'office, M. Avila Gravel, ingénieur civil. Enfin, le comité de la fête se composait du président, M. S. E. Meunier, avocat, de deux vice-présidents, MM. l'abbé J. O. Maurice et C. Larocque, médecins; de M. l'abbé A. Bélanger et J. L. Martel, secrétaires; de M. J. O. Dion, M. J. B. Meunier, A. Gravel, et Léopold Meunier, avocat, organisateurs.

Dans la salle, décorée avec le meilleur goût, se pressaient quelque cent personnes où se retrouvait l'élite de Chambly. Des demoiselles, qui ont souvent entendu dire, sous le Cercle Saint-Jean, Chambly, aurait déjà une très enviable notoriété, celle de posséder les plus jolies filles de la province, faisaient gracieusement le service.

Le dîner froid était excellent comme le vin qui l'arrosait.

Les décorations s'arrêtaient pas dans la salle du banquet, l'hospice, à l'extérieur, était éclairé "à giorno", ainsi que bon nombre de maisons particulières d'ailleurs.

Nous sommes forcés de renoncer à donner la plus faible idée des discours qui ont été prononcés. Il faudrait un "dépêche" pour les résumer tous, et en omettre certains serait injuste.

car aucun n'a manqué d'intérêt. Nous nous contenterons donc d'indiquer les noms des orateurs.

Toasts: au pape et au clergé canadien, M. J. O. Dion, MM. Lesage, C. H. Laforce, C. Villeneuve; au roi, M. S. Meunier, avocat; aux fondateurs, M. l'abbé J. Larocque, curé; M. l'abbé J. O. Maurice, licencié es-lettres; M. J. O. Fournier, avocat; aux universités et aux professions libérales, M. C. E. Emard, avocat; C. Larocque, médecin; aux "Alma Mater", M. l'abbé Deschênes, M. A. Forget, étudiant, A. Sénéchal, étudiant; au président, M. A. Gravel, ingénieur-civil, président des conventionnistes; aux absents, M. J. O. Dion; aux Dames, M. J. L. H. Martel, médecin; M. Alexandre Ducharme, A. Chambly, M. l'abbé J. O. Maurice, M. le maire de Chambly-Canton et M. Ducharme, M. J. O. Maurice, — qu'on nous permette de venir ici une parenthèse, a trouvé matière à un très joli discours à cause de sa situation spéciale, ayant été élevé au presbytère même de Chambly. Le prêtre, a-t-il dit, est le cœur même d'une paroisse, y ayant passé 20 ans de sa vie, le suis donc plus qualifié que quiconque pour parler des sentiments des citoyens de cette ville.

M. G. N. Ducharme a exalté le magnifique site de Chambly et a rappelé le souvenir du vieux fort dont il a tiré une excellente leçon. De même que celui-ci veillait autrefois sur la sécurité du pays, il souhaite que les citoyens de Chambly soient maintenant nos droits menacés. Il s'agit pour la province du Canada français, la province de Québec, de défendre, encore une possession française, la plus belle. Meunier, avocat.

Voici maintenant les noms d'un grand nombre de convives: J. O. Dion, Avila Gravel, C. M. Lesage, chanoine; Chs. M. J. Rivet, M. E. Meunier, Mlle M. Roberge, Ovide Bigaoutte, Mlle J. Martel, Osmos Pépin, Juliette Lareau, Salomon Desroches et Mme Desroches, J. O. Fournier, O. Brunel, le maire de la paroisse, et Mme Brunel; M. J. Larocque, Geo. Delfosse, artiste-peintre et Mme Delfosse; M. J. O. Dion, M. Ducharme, Jos. Trudeau et Mme Trudeau, B. Raymond, J. N. Ducharme, étudiant en loi; Geo. Ducharme, D.J.M.; J. O. Fortier, S. G. Meunier, avocat.

À la messe, dont nous parlons plus haut, M. Maurice a prononcé un sermon magnifique, et l'après-midi, la musique de Beauchamp, sous la direction de M. Albert Contant, membre du conseil, a exécuté un programme très varié et très applaudi.

Liste des noms des demoiselles qui ont servi au banquet: Miles Thérèse Ostiguy, Marielle Hébert, Gertrude Hébert, Maria Latrémouille, Estelle Ostiguy, Charlotte Giguère, Marguerite Giguère, Henriette Ostiguy, Emma Latrémouille, Anna Latrémouille, Jeannette Grisé, Bernadette Grisé, Blanche Gauthier, Albina Charron, Maria Brin, Cécile Lamoureux, Hélène Trudeau, Jeanne Dulude, Berthe Dulude, Jeanne Bigonnesse, Adrienne Lareau, Béatrice Lareau.

Noms des MM. électriciens qui ont bien voulu prêter leur talent gratuitement pour la circonstance: MM. Georges Ducharme, Alphonse Fortier, Adrien Sénéchal, Ducharme.

Obèques de M. L. J. Lajoie

Les obèques de M. Louis Joseph Lajoie, en son vivant, gérant du Parc Sohier, ont eu lieu ce matin, en l'église Saint-Jacques. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Hector et le docteur Roméo Lajoie et ses petits fils, le Dr. Trudeau, son gendre, M. J. O. Gravel, le lieutenant-colonel Ostell, etc.

Un grand nombre d'amis de la famille ont suivi le corbillard à l'église et au cimetière de la Côte des Neiges, où à eu lieu l'inhumation.

LE SUCCÈS DES NOTRES

Buffalo, 2. — Un nommé Watson, de Montréal, a été arrêté hier à Chicago, accusé d'avoir pillé à neuf maisons.

DANS LE MONDE Ouvrier

REPECHE

Le cadavre d'Alcide Ménard, noyé vendredi dernier au Bout-de-l'Île, en pêchant, a été retrouvé hier après-midi, et transporté à la morgue aux fins d'enquête. Ménard qui était célibataire et âgé de 27 ans, demeurait au No 856 rue Berri.

IDENTIFIE

Le vieillard trouvé mort de bonne heure hier matin sur la rue Saint-Antoine, a été identifié comme étant Antoine Roche, âgé de 62 ans, et domicilié au No 245 rue Rivard.

INSOLATION

Une femme du nom de Georges de meurt au No 52 rue Saint-Thomé, est tombée hier soir, vers 9 heures, frappée de congestion causée par la chaleur, sur la rue Craig. Elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

UNE GRANGE EN FEU

Un léger incendie à Youville, hier soir, a détruit une grange et plusieurs voitures, propriétés de M. Muir, causant pour \$500 de dommages. A cause de l'énorme distance à parcourir, les pompiers ne purent arriver à temps pour sauver le bâtiment.

DEUX VOLEURS ARRETES

Les détectives Beauchamp et Pigeon ont arrêté hier midi un nommé Édouard Marcoux, 28 ans, et son copain Hamel, 28 ans, tous deux de Québec. L'arrestation ne se fit sans résistance. Les deux prévenus sont accusés de vol de bijoux de valeur à Québec. La police de Québec a été informée.

TROUBLES A L'HORIZON

Tout n'est pas parfaitement clair, dans le ciel ouvrier, en ce moment. Bien que plusieurs unions ouvrières aient signé, avec les patrons, des contrats, qu'elles se proposent toujours de respecter, il en est d'autres qui ne sont liées par aucun contrat. Telle est l'union des plombiers de Montréal.

Une question de la plus haute importance a été soulevée à la dernière assemblée de cette union, hier soir, au Temple du Travail, c'est celle des congés. Les membres se plaignent d'être mal rémunérés. D'après un rapport présenté par un comité spécial, il apparaît que les ouvriers ne reçoivent, en salaire, que 35 à 40 cents de l'heure, pour huit heures d'ouvrage par jour. Or, toujours d'après ce rapport, les maîtres plombiers font payer à leurs clients le temps des hommes à raison de 60 cents de l'heure. C'est donc un bénéfice net de 20 à 25 cents par heure que l'entrepreneur retire sur le travail de chacun de ses ouvriers. Ce bénéfice a été jugé exorbitant.

De plus, certains entrepreneurs trompaient le public, en faisant croire que les ouvriers plombiers sont payés à raison de 50 et de 55 cents de l'heure; ce qui serait absolument faux. L'union n'a pris encore aucune détermination, mais un mouvement de grève se dessinerait d'ici quelques jours parmi les plombiers, qu'il n'y aurait rien de surprenant.

REUNIONS POUR CE SOIR

Le mercredi du mois: AU TEMPLE DU TRAVAIL: — Union des cigariers. — Union des manoeuvres et journaliers de la construction. — Conseil de district des charpentiers-menuisiers.

A LA SALLE SAINT-ONGE:

— Union des tailleurs de pierre.

A LA SALLE DIONNE:

— Union des travailleurs en chaussures.

A LA SALLE COLONIALE:

— Union des électriciens.

A LA SALLE CORONA:

— Union des tailleurs de hardes en gros.

Le Canada à Londres

Londres, 2. — Lord Strathcona présidait le banquet du Dominion Day donné hier soir. Le principal invité était le duc de Connaught. Assistaient aussi au dîner l'ambassadeur du Japon, M. Lewis Harcourt, le comte Grey, le comte d'Aberdeen, le colonel Seely, M. A. L. Sifton et presque tous les Canadiens actuellement à Londres.

Le duc de Connaught a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a reçu la nouvelle que son terme comme gouverneur-général du Canada a été prolongé d'un an. Pendant les deux années qu'il a passé dans ce pays, il a appris à avoir confiance dans son avenir prospère. Il peut bien y avoir un moment de dépression dans ses affaires; cela arrive dans n'importe quel pays, mais ce n'est que passager. En Angleterre, on semble craindre quelque chose de ce genre. Il n'y a rien de tel que de se rappeler que s'ils quittent le Royaume-Uni ils n'en restent pas moins dans l'Empire. Le Canada ne désire pas se séparer du vieux drapeau et il tiendra toujours avec orgueil la place qu'il occupe dans l'Empire.

M. Harcourt a lu un télégramme de l'Administrateur du Canada apportant au duc de Connaught l'assurance de la joie avec laquelle le peuple canadien a appris qu'il a accepté une prolongation d'un an comme gouverneur général.

DESASTRE

Londres, 2. — Le navire japonais "Nanshu Maru", qui va de Yokohama à Portland, Oregon, est échoué près de Hakodate, Japon, et coupé en deux.

TROIS AUTRES VICTIMES

Buffalo, N.-Y., 2. — Trois ouvriers blessés à l'explosion de la Husted Mill Co. sont morts hier à l'hôpital. Le nombre des morts s'élève ainsi à 22.

IMPREDENTS ET VICTIMES

Toronto, 2. — Deux bambins, Harry Carter et Clarence Clark se sont noyés hier. Le nombre de noyés s'élève ainsi neuf en quelques jours.

POUR LE BIEN DES AUTRES QUI SOUFFRENT

VOUS POUVEZ PUBLIER MA LETTRE SUR "FRUIT-A-TIVES"

M. Jones est fier de reconnaître la grande dette de gratitude qu'il a contractée envers "Fruit-a-tives". Il est content que cette lettre soit publiée pour engager les autres qui souffrent à faire l'essai de ces merveilleuses pastilles faites de jus de fruits.

Je souffrais pendant ces derniers 25 ans de constipation, d'indigestion et de catarrhe de l'estomac. J'essayai beaucoup de remèdes et consultai plusieurs médecins, mais sans aucun profit. Je lus ensuite une annonce de "Fruit-a-tives".

Je décidai de faire l'essai de ce remède et il accomplit exactement le bien qu'on lui attribue. J'en prends maintenant depuis un certain temps, et je trouve que c'est le seul remède qui m'a fait du bien. J'ai recommandé "Fruit-a-tives" à un grand nombre de mes amis, et je ne saurais trop faire l'éloge de ces pastilles de fruits.

PAUL J. JONES
50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 50c. Chez tous les marchands ou envoyé franco sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Contre la **Neuralgie**
Des milliers de personnes souffrent de Neuralgie, qui pourrait facilement s'enlever avec quelques gouttes de

POUDRES NERVINES
de MATHIEU
qui se contiennent en Opium, Morphine, Chloral, etc.

Prescrites aussi avec succès contre Maux de Tête, Migraine, État Nerveux ou Fièvre, Fatigue excessive, Surmenage, Manque de Sommeil.

25 Cts la boîte de 18 Poudres — En vente partout

LES MALADIES DE POITRINE

écitent aux propriétés curatives et fortifiantes du

SIROP MATHIEU

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

CHEZ J. L. MATHIEU, PROPRIÉTAIRE
RUE SAINT-JACQUES, 100, MONTREAL

L. CHAPUT, FILS & G. LINDRE, Distributeurs en Gros, MONTREAL

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES
APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 25 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. St-Laurent, Montréal.

INSTITUTICES

On demande des institutrices diplômées. S'adresser à J. Bte Bohemier, secrétaire-trésorier, Ferme Neuve, Québec.

FILLES

On demande des filles pour travailler dans le département de l'expédition. S'adresser à H. Mœnner.

JOURNALIERS

On demande des journaliers. S'adresser au secrétaire du Cercle Saint-Joseph, 237 rue Cuvillier de 7 h. 30 à 8 h. p.m.

À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER
VALMONT
No. 2111 Avenue du Parc: 9 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, électroliers, commodités modernes et de premier ordre. S'adresser au concierge. Téléphone Saint-Louis 4408.

A LOUER

Magnifique salle et bureau à louer. Très moderne. Prix modéré. S'adresser à Z. Lavoie, marchand de chaussures, 879 Ontario Est, entre Maison-Neuve et Champlain.

A LOUER

RUE SAINT-DENIS, 602, logement à 2 étages, 9 grandes pièces et chambre de bain visible de 2 heures à 5 heures p.m. Loyer \$30.00. S'adresser 602 Saint-Denis.

PLAIN-PIED

A louer, plain-pied pour petite manufacture ou garage, premier plancher, 319 rue Saint-Jacques, tout près de la place Victoria. Superficie de 1200 pieds. Chauffage, bonne lumière. Loyer \$40.00. S'adresser à boîte postale 2115.

RESIDENCES D'ETE À LOUER

Saint-Eustache, cottages d'été à louer, au bord de la rivière, meubles, cinq et six pièces. Chaloupe à chaque. Prix modéré. Isala Bélair, Jonction Bel-Air, Saint-Eustache.

A VENDRE

AUTOMOBILES

Motocyclettes Henderson 4 cylindres, 3 forces. Agent L. G. Cadieux, 124 Berri. Tél. Est 4073. Catalogue sur demande.

A VENDRE

A vendre, 7 maisons meublées pour louer des chambres, rue Saint-Hubert, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, etc. Aussi, épiceries, magasins de cigares, tabacs, etc.

Magasin de chaussures, vins, animations, ronde de tabliers, boulangerie, clos de bois, charbon, et autres commerces. Si vous désirez vendre votre commerce quelconque, adressez-vous à Jean Castelli, 120 Sainte-Catherine, Bâtisse de la "Patrie" établi dans cette ligne depuis 23 ans. Tél. Est 4563. Acheteurs et vendeurs prenez avis que Jean Castelli n'a plus rien à faire dans son ancien bureau 117 Sainte-Catherine Est.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété rue Ste-Catherine Ouest, entre Clarke et Saint-Urbain, côté nord, 10,886 pieds terrain. S'adresser: Dr Nap. Boucher, 541 Grand-Tronc.

DIVERS

ARGENT A PRETER
NOUS REGLERONS toutes vos dettes, nous transigerons avec vous, paiements de loyer, sans intérêt; nous sommes personnellement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

ENSEIGNEMENT PRIVE

Anglais, latin, mathématiques, histoire, littérature, philosophie par Mlle Jonna T. Gallagher, M. A. Grand'expérience, connaissance parfaite du français. Ecrire à 143 rue Metcalfe; tél. après 6 p.m., UP 943.

NOTAIRE

Belle chance offerte à tout notaire possédant une clientèle assez nombreuse. Quelques uns seulement en bénéficieraient. Premiers arrivés, premiers servis. Ecrire à Casier 5, "Le Devoir".

RAOUL GRIGNON

Réparation de meubles, rembourrage et polissage, nous polissons les pianos à domicile. S'adresser 4 Avenue Chénier, téléphone Est 3454. (Ouvrage fait à l'ordre).

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Four toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

EAU MINERALE

ST-LOUIS

Marque Trèfle Rouge
EFFERVESCENTE
NATURELLE
L'eau par excellence pour l'estomac.

Bouteilles 1 litre et demi-bouteilles.

L. Chaput, Filles & Cie, LIMITEE
Montréal

Distributeurs pour le Canada

Feu l'abbé L. M. Lavallée

Voici les dispositions prises pour les funérailles de M. l'abbé L. M. Lavallée, ancien curé de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal:

Départ de la maison mortuaire, 191 avenue du Parc, mercredi, à 4 heures, pour se rendre à l'église de Saint-Vincent-de-Paul, où aura lieu, à l'arrivée, la restitution de l'office des morts.

Le lendemain, jeudi, à 9 heures, service solennel, auquel S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal présidera lui-même. La messe sera chantée par M. l'abbé Boissonneault, curé de Saint-Vincent-de-Paul, et l'inhumation aura lieu dans la crypte de l'église, comme en a fait la demande expresse le regretté défunt, dans ses dispositions testamentaires.

EAU ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE BRIQUE ET DE SABLE DES LAURENTIDES, LIMITEE.

AVIS est donné qu'une assemblée générale spéciale est convoquée pour lundi, le 21 juillet 1913, à 8 heures du soir au bureau de la compagnie, No 875 Est de la rue Ontario, dans la Cité de Montréal.

But de l'assemblée: Abroger le règlement "AA" de la Compagnie faisant le partage des actions en privilèges et communes; abroger les règlements de la Compagnie adoptés le 30 novembre 1912, et en adopter d'autres.

Montréal, 2 juillet 1913.
J. A. FRANCOEUR,
Secrétaire.

Est paru: "A BOUT PORTANT"

de Nap. Tellier
Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU DEVOIR

EN VENTE AU DEVOIR

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.

Avocat-Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1978.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique: "Nabas, Montréal".

Tél. Main 1750-1751. Codes: Liebers, West, U.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

ARTHUR GIBEULT, B.A., L.L.L.

Avocat
54 Notte-Dame-Est, Chambres 31 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Desery, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats,

Edifices Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.
J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCEUREURS
SUITE 111, 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960. Cible Wilson
W. Patterson, C. R., Salluste Lavery,
G. L. Lavery à son bureau du soir, 1
Saint-Thomas, Longueuil.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B.

AVOCAT
Tél. Main 213. Chambre 53.
97, rue Saint-Jacques.
Résidence: 180, Jeanne-Mance.
Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A., L.L.L.

AVOCAT
97, rue Saint-Jacques, Chambre 76,
Tél. Main 2632

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859, R. 240, Visitation. Frêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifices Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-luth-Est. Tél. Saint-Louis 3582. Agent à préter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B.

Notaire
62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell Main 7675
RESIDENCE: 180, Jeanne-Mance, Saint-Denis
Tél. Saint-Louis 3755

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CREANCES

R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

G. ALBERT NORMANDIN

L. L. L. 71a rue Saint-Jacques.
Tél. Main 1495.

ASSURANCES

Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation, Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

Dr M. LEMOYNE

257 SHERBROOKE EST (Près Saint-Denis)

LA VIE SPORTIVE

LE NATIONAL A GAGNE CONTRE LES TECUMSEHS

Les hommes du gérant Cattarinich ont triomphé par 6 à 5 dans la joute d'hier contre les Indiens de Charlie Querrie.—La partie a été rude.

Le National a remporté les honneurs de la journée d'hier contre les Indiens de Charlie Querrie au terrain de Maisonneuve, alors qu'il triompha de ses adversaires par 6 à 5.

Le public a été tenu dans l'incertitude du commencement à la fin de la joute, car les Tecumsehs réussirent avec l'aide précieuse de sa chance à tenir le score à peu près égal. La température torride influa beaucoup sur le jeu des deux équipes. Les substitutions furent à l'ordre du jour, car il aurait fallu des hommes d'attaque à constitution d'acier pour résister à l'effet de la chaleur. Il est juste de dire que le National l'a parée belle.

La joute d'hier ne fut pas exempte de brutalité, ce qui est beaucoup regrettable de nature à nuire à notre beau sport national canadien. Ce n'est pas en jouant du bâton sur la tête de son adversaire qu'un joueur s'attire la sympathie de l'assistance, bien au contraire, car cette manière d'agir n'est pas digne d'un sportsman et n'aura certainement pas l'effet de ranimer l'intérêt du public. Il est à espérer que les directeurs donneront des ordres sévères aux joueurs et que ces scènes disgracieuses ne se répètent plus sur un terrain de crose.

Voici quel était l'alignement des équipes :
National : Kinsman, Buts, L'Éclair, Yeaman, Points, Duckett.

A l'hippodrome Delorimier, hier

LES FAVORIS ONT REMPORTÉ CINQ DES NEUF ÉPREUVES DISPUTÉES SOUS LES AUSPICES DU MONTREAL DRIVING CLUB.

Neuf épreuves étaient au programme d'hier à la piste de Delorimier. Les favoris et les seconds choix se sont partagés les honneurs de la journée et la plupart des courses furent très contestées. Les favoris eurent cependant un léger avantage sur les seconds choix car ils remportèrent cinq des neuf épreuves disputées.

Plus de 6,000 personnes s'étaient rendues à l'hippodrome de la partie Est, ce qui est un record pour une piste d'un demi-mille.

Voici les résultats des épreuves :
1ère course, à réclamer, 7 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 4 ans et plus.

1. Cassoway, 112, Griffin, 3 à 5, 1 à 4 ; 2. Malatine, 107, Deminon, 3 à 1, 5 à 6 ; 3. Stelchiff, 109, Vandusen, 5 à 1, 2 à 1 ; 4. Sillic, Husky, Led, Jun. O. Booby, John Marrs, Teo May ont aussi couru.

2ème course, 7 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 4 ans et plus.
1. Nila, 900, Dreyer, 5 à 2, 1 à 1 ; 2. Leialoha, 107, Sterling, 2 à 1, 4 à 5 ; 3. Chippewagan, 112, Mondou, 3 à 2, 5 à 3 ; 4. Defy, Fred, Senagambian, Boano, Von Laer ont aussi couru.

3ème course, à réclamer, 6-1/2 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus.
1. Eva Tangway, 111, Robbins, 2 à 1, 1 à 1 ; 2. Starboard, 110, Knight, 5 à 2, 1 à 1 ; 3. Song of the 106, Alley, 8 à 1, 3 à 1 ; 4. 2. Song of the Rocks, Minstra, R. H. Gray, Eaton, Rogers, 8 à 1, 3 à 1 ; 5. Gray, Eaton, Pearn, Artful Art, Yca ont aussi couru.

4ème course, à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus.
1. Ugo, 100, Alley, 6 à 5, 2 à 2 ; 2. Clothes Brush, 108, Dreyer, 5 à 2, 4 à 1 ; 3. Spirilla, 99, Hecht, 2 à 1, 5 à 1 ; 4. Golliwog, Willis, Vens Von, Stanley S., Chamureur ont aussi couru.

5ème course, à réclamer, 11-1/2 mile. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus.
1. Fuchia, 103, Vandusen, 3 à 2, 2 à 5 ; 2. Star Ashland, 113, Lavenport, 5 à 2, 1 à 1 ; 3. Thirty Fort, 108, Deminon, 4 à 1, 2 à 1, 1 à 1 ; 4. Onrico Tiger Jim, Etta Ray, New Rider ont aussi couru.

6ème course, 4 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 2 ans et plus.
1. Steveta, 111, McIntyre, 3 à 1, 1 à 1 ; 2. Ton Hancock, 111, Knight, 8 à 1, 2 à 0, 3 à 5 ; 3. Parcel Port, 120, Jensen, 1 à 2, 1 à 5 ; 4. Colonel C, Cpit Fire, Freeland, Dr Martin, St. Winn ont aussi couru.

7ème course, à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus.
1. Fuchia, 103, Vandusen, 3 à 2, 2 à 5 ; 2. Star Ashland, 113, Lavenport, 5 à 2, 1 à 1 ; 3. Thirty Fort, 108, Deminon, 4 à 1, 2 à 1, 1 à 1 ; 4. Onrico Tiger Jim, Etta Ray, New Rider ont aussi couru.

8ème course, 4 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 2 ans et plus.
1. Steveta, 111, McIntyre, 3 à 1, 1 à 1 ; 2. Ton Hancock, 111, Knight, 8 à 1, 2 à 0, 3 à 5 ; 3. Parcel Port, 120, Jensen, 1 à 2, 1 à 5 ; 4. Colonel C, Cpit Fire, Freeland, Dr Martin, St. Winn ont aussi couru.

9ème course, à réclamer, 5 furlongs. Bourse \$300. Chevaux de 3 ans et plus.
1. Fuchia, 103, Vandusen, 3 à 2, 2 à 5 ; 2. Star Ashland, 113, Lavenport, 5 à 2, 1 à 1 ; 3. Thirty Fort, 108, Deminon, 4 à 1, 2 à 1, 1 à 1 ; 4. Onrico Tiger Jim, Etta Ray, New Rider ont aussi couru.

LA N. L. U.

Les clubs Cornwall et Sherbrooke ont été victorieux dans les parties de la N. L. U., jouées hier après-midi.

Les gens de Factory Town triomphèrent des Shamrocks par 2 à 2 et le Saint-Thomas d'Aquin fut défait par le Sherbrooke par 8 à 5.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER

Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

Toronto, 2.—Les Irish-Canadiens ont continué leur belle série de victoires en triomphant des Beachers, hier après-midi par un score de 9 à 6. Le club local déclassa les tricolores verts dans la première période, mais ceux-ci furent constamment l'avantage dans les périodes qui suivirent. La tactique suivie par la division d'attaque du club Irish-Canadian a complètement déjoué la défense de Toronto. Les frères Scott brillèrent par leur jeu effectif. Les Beachers étaient privés des services de Longfellow. Celui-ci n'était pas encore remis des blessures reçues samedi dernier et il est fort probable qu'il sera invalide pendant quelques semaines. Kalls et Warwick furent les joueurs les plus effectifs de l'équipe vaincue.

Voici quel était l'alignement des clubs :
Toronto : Brennan, Buts, Holmes, Neville, Points, Harshaw, D. Cameron, Couerts, White, Défenses : Braden, Baker, Défenses : Stagg, Aspell, Défenses F. Fitzgerald

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

LES IRISH CANADIENS SONT VICTORIEUX HIER. Ils infligent une nouvelle défaite aux champions du Big Four à Scarboro Beach.—Le résultat final fut de 9 à 6 en faveur des Irlandais.

CONCOURS D'ETE PARC DELORIMIER

Montreal Driving Club Co., Limited Du Samedi 28 juin au 5 juillet inclusivement SEPT COURSES PAR JOUR

Prenez le tramway Amherst pour l'Est au pied de la rue Bleury. Parc DOMINION Ouvert comme d'Habitude

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1109. C. Cantin, demandeur, vs. J. W. Desforges, défendeur. Le 12ème jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 196 rue Beaulieu, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. ELIE ROCHON, H.C.S. Montréal, 2 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 487. Léopold Rodier, et Edmond Rodier, deux deus des cité et district de Montréal, demandeurs, vs. Denis Berthiaume, du même lieu, défendeur. Le 11e jour de juillet 1913, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1175 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. P. BEAUPRE, H. C.S. Montréal, 2 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1728. E. Duval vs. P. Bergeron et Raoul Bergeron, T-S. Le 14ème jour de juillet 1913, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers-saisi, au No 62 rue Saint-Timothée, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en une glacière, etc. Conditions : argent comptant. A. LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 2 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6442. — T. Corbiel vs. Georges Martin. Le 11ème jour de juillet 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 549 rue Wellington, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage. Conditions : argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 2 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17205. — O. Boyer demandeur vs. D. Bédise, défendeur, et W. S. Craig, t-saisi. Le 11ème jour de juillet 1913, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit tiers-saisi, au No 747 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en 1 pupitre, etc. Conditions : argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9972. — La Cie Chaput, Limitée, demanderesse, vs. Dame Marie-Alexina Sénécal, défenderesse. Le 11ème jour de juillet 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 925 Boulevard Dacarie, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 gramophone, 1 cabinet à musique, 1 piano, 2 sofas, etc. Conditions : Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal 30 juin 1913.

Montréal gagne deux parties

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

LES ROYAUX ONT FAIT UN EXCELLENT TRAVAIL, TANT AU CHAMP QU'AU BÂTON D'ATTAQUE. LES ROYALS FURENT LEURS VICTIMES.

A DEMAIN

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

Le manque d'espace nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu des Régates de Lachine.

PROCLAMATION

Souscription Publique

Afin de venir en aide aux familles des quatre pompiers qui ont perdu la vie lors de l'incendie qui a eu lieu le 22 courant, j'ai été pré par le Conseil de Ville d'inviter les citoyens en général à souscrire à un fonds public pour cette fin.

Je me ferai un plaisir de recevoir toutes les souscriptions qui me seront adressées à l'hôtel de ville et d'en accuser réception.

J'aime à croire que les citoyens répondront généreusement à cet appel.

Toutes les souscriptions seront les bienvenues, quel qu'en soit le montant.

ARSENE LAVALLEE, Maire.

Cabinet du Maire, Hôtel de Ville, Montréal, 28 juin 1913.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

CITE DE MONTREAL

Vente à l'Enchère DES RESIDUS DE LOTS

Le drapeau du Pape

LEVEQUE DE POITIERS ET TRENTE DE SES PAROISSIENS POURSUIVIS POUR L'AVOIR ARBORE.

(De notre correspondant)
Paris, 25. — Lorsque à la séance de la Chambre du 3 juin, M. Painlevé, prenant texte d'un article paru le 23 mai dans l'Echo de Paris, demanda au ministre quelle décision ferme il comptait prendre contre l'évêque de Poitiers et les autres catholiques qui avaient commis le crime d'arborer le drapeau du pape lors de la fête de Jeanne d'Arc, M. Klotz répondit textuellement :

"Je vous ai dit qu'il s'agit simplement, pour le moment, d'une remise au point de la réglementation actuelle, qu'on avait seulement suspendu l'exécution des procès-verbaux et que, fût la fin du mois, la commission avait terminé ses travaux, les procès-verbaux auraient leur suite devant la justice."

Cette commission, dont nul parlementaire n'a connu la naissance, peut servir de modèle à toutes les autres, car dès le lendemain de sa venue au monde, elle terminait sa mission et le ministre ordonnait les poursuites cinq jours après la séance suspendue.

En vertu de ses ordres, Mgr Humbrecht entouré par le trente et un contrevenants, a comparu devant le juge de paix de Poitiers. L'évêque de Poitiers, aux applaudissements d'une nombreuse assistance, a fait entendre une énergique protestation.

"Catholique et patriote, a-t-il dit, évêque et Français, j'ai associé dans une même manifestation ces deux sentiments, et dans une occasion qui me les imposait, car, en hissant le drapeau du Souverain Pontife à celui de la France et à celui de Jeanne d'Arc, j'ai dit bien haut ce que l'histoire proclame plus haut encore : que Jeanne d'Arc, providentiellement envoyée de Dieu pour arracher notre patrie au joug de l'étranger, a puisé dans sa foi le principe et la cause des merveilleuses qu'a réalisées son patriotisme ; que les papes après avoir reconnu son innocence et l'avoir vengée des accusations fausses et injurieuses dont elle avait été l'objet, l'ont ensuite glorifiée autant que créature humaine peut l'être en la plaçant sur les autels."

Après avoir revendiqué pour le pape la souveraineté qu'il tient de Dieu, l'évêque ajouta :

"Le seul fait d'invoquer contre nous un arrêté préfectoral de 1894, pris alors dans toute la France contre les exhibitions d'objets anarchistes et révolutionnaires est une injure que nous ne pourrions sans faiblesse et sans lâcheté nous abstenir de relever."

Mgr Humbrecht ayant rappelé les droits du pape au titre et aux honneurs de la souveraineté, dit les motifs qui dictèrent l'acte réfléchi et voulu du 4 mai.

"Il est utile qu'il y ait parfois, s'écria-t-il, une protestation contre l'abus de la force et l'oubli du droit."

Et Sa Grandeur termina par ces mots :

"Le Pape Pie X, dit-il, moins que tout autre souverain, mérite l'outrage dont on veut le couvrir, parce que, malgré les ingratitude de toutes sortes, son attachement à la France demeure indérainable, et l'intérêt qu'il porte à notre nation est connu de tout le monde, surtout de ceux qui nous gouvernent. D'autre part, nous ne saurions jamais oublier l'instant émouvant où le noble vieillard du Vatican embrassait notre chère patrie en serrant tendrement contre ses augustes lèvres le drapeau de la France."

Me Barbier, ancien bâtonnier, traita magistralement la question de droit et termina en demandant la nullité des citations, parce que l'arrêté préfectoral ne fut pas soumis aux formalités de publicité exigées par la loi. Le juge de paix rendra son jugement à quinzaine.

Service de première classe de Montréal à Burlington

Départ de la gare Bonaventure, chemin de fer du Grand Tronc, à 4.10 p. m., excepté le dimanche, arrivée à Burlington à 7.40 p. m. Wagons directs et wagons salons (repas à la carte) Montréal à Burlington. Recours immédiat pour tous les endroits sur la ligne du chemin de fer Vermont Central.

Laxatils NA-DRU-CO
Donnent complètement et sans malaise, ils débarrassent l'organisme des matières nuisibles qui empoisonnent le sang et diminuent la vitalité.
25c la boîte chez votre pharmacien.
National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, 176F

Serbes et Bulgares

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR SERBE ANNONCE QUE LA SERBIE ET LA BULGARIE SONT EN GUERRE.

Belgrade, 25. — Nous sommes en guerre avec la Bulgarie, a déclaré hier soir le ministre de l'Intérieur, M. Protic, qui parlait au nom du gouvernement à la Skuptchina.

"Des instructions, a-t-il ajouté, ont été données au commandant en chef serbe pour préparer une défense effective sur toute la ligne de bataille. Les Bulgares ont fait une attaque générale contre la Skuptchina."

Londres, 25. — La situation dans les Balkans est embarrassante. Le gouvernement serbe annonce presque en même temps et de la même manière l'acceptation de l'arbitrage russe et l'existence d'un état de guerre.

Les dépêches de Belgrade, ce soir, se contredisent. Quelques-uns prétendent que les hostilités ont cessé depuis lundi ; d'autres déclarent qu'une bataille sérieuse est engagée, que les Serbes sont parvenus à capturer Istep et Krupiatse et que les pertes sont très fortes des deux côtés.

Tous ces rapports peuvent être mis en doute. Le seul fait tangible semble être celui qu'il n'y a pas encore eu de déclaration de guerre, et que, conséquemment, les relations diplomatiques des deux pays ne sont pas interrompues. Les puissances continuent leurs efforts pour éviter une guerre qui peut, avant longtemps, embrasser la moitié de l'Europe.

La conférence ambassadoriale a tenu séance, à Londres, hier. Elle a discuté la situation, mais n'a pris aucune décision. On ne sait rien de l'attitude de la Roumanie. Une déclaration officielle bulgare vient d'être publiée, qui confirme la capture de Guevgubli et le rétablissement des Grecs jusqu'à la rivière Struma.

Des accusations de massacres et de rapines, et de pillages, ont été adressées à la France et à celui de Jeanne d'Arc, j'ai dit bien haut ce que l'histoire proclame plus haut encore : que Jeanne d'Arc, providentiellement envoyée de Dieu pour arracher notre patrie au joug de l'étranger, a puisé dans sa foi le principe et la cause des merveilleuses qu'a réalisées son patriotisme ; que les papes après avoir reconnu son innocence et l'avoir vengée des accusations fausses et injurieuses dont elle avait été l'objet, l'ont ensuite glorifiée autant que créature humaine peut l'être en la plaçant sur les autels."

Après avoir revendiqué pour le pape la souveraineté qu'il tient de Dieu, l'évêque ajouta :

"Le seul fait d'invoquer contre nous un arrêté préfectoral de 1894, pris alors dans toute la France contre les exhibitions d'objets anarchistes et révolutionnaires est une injure que nous ne pourrions sans faiblesse et sans lâcheté nous abstenir de relever."

Mgr Humbrecht ayant rappelé les droits du pape au titre et aux honneurs de la souveraineté, dit les motifs qui dictèrent l'acte réfléchi et voulu du 4 mai.

"Il est utile qu'il y ait parfois, s'écria-t-il, une protestation contre l'abus de la force et l'oubli du droit."

Et Sa Grandeur termina par ces mots :

"Le Pape Pie X, dit-il, moins que tout autre souverain, mérite l'outrage dont on veut le couvrir, parce que, malgré les ingratitude de toutes sortes, son attachement à la France demeure indérainable, et l'intérêt qu'il porte à notre nation est connu de tout le monde, surtout de ceux qui nous gouvernent. D'autre part, nous ne saurions jamais oublier l'instant émouvant où le noble vieillard du Vatican embrassait notre chère patrie en serrant tendrement contre ses augustes lèvres le drapeau de la France."

Me Barbier, ancien bâtonnier, traita magistralement la question de droit et termina en demandant la nullité des citations, parce que l'arrêté préfectoral ne fut pas soumis aux formalités de publicité exigées par la loi. Le juge de paix rendra son jugement à quinzaine.

Comment on joue "Hamlet" en Chine

Amsterdam, 3. — A en croire le correspondant d'un journal hollandais, le modernisme a envahi presque tous les domaines de l'art chinois. Il en a vu une manifestation fort curieuse à une représentation d'"Hamlet", donnée au Théâtre chinois de Pékin.

Les interprètes chinois se sont efforcés de donner une physionomie moderne à l'oeuvre de Shakespeare. Au premier acte, Hamlet paraît en habit de soirée, un gardien à la boutonnière ; il est coiffé d'un haut chapeau qui ne le quitte pas pendant tout l'acte.

Dans la scène où il s'entretient avec la troupe des comédiens, le prince de Danemark se montre en tenue de cycliste. Ses bas en laine, ses bottines à lacets et surtout sa casquette, font l'admiration de la salle.

Mais une autre surprise est ménagée au public. Il y a le duel d'Hamlet, et là on voit le héros mélancolique de Shakespeare, en uniforme de prussien, coiffé du casque à pointe.

Elle veut l'épouser

L'ACTRICE QUI POURSUIT LE MARQUIS DE NORTHAMPTON, POUR RUPTURE DE FIANÇAILLES, REFUSE D'ACCEPTER UN REGLEMENT DE 500,000.

Londres, 25. — La poursuite intentée par Mlle V. Moss, connue au théâtre sous le nom de Daisy Markham, au jeune marquis de Northampton, pour rupture de fiançailles a été remise à mercredi, pour qu'on ait le temps d'en arriver à un arrangement à l'amiable.

Mlle Markham dit que, le 21 avril 1912, le défendeur, alors lord Compton, promit verbalement de l'épouser, et que, le 12 octobre de la même année, il refusa, verbalement aussi, de remplir sa promesse.

Le marquis lui avait fait une promesse et il n'a pas conséquemment rompu de fiançailles. Toutefois il a déposé au tribunal une somme de £10,000 (\$50,000) qu'il croit suffisante. On dit que cette somme a été portée à £15,000. Au cours des négociations, les avocats du marquis ont offert jusqu'à £25,000 à l'actrice, mais celle-ci a refusé ; elle ne veut que le mariage.

La forêt en feu

PLUSIEURS VILLES DE L'ONTARIO SEPTENTRIONAL PEUVENT ETRE DETRUITES D'UN MOMENT A L'AUTRE.

Cobalt, Ont., 25. — Le district du Temiscamingue est ravagé par les feux de forêt et chaque village situé au nord de New Liskeard est en danger.

Tout le long du chemin de fer Temiscamingue et Ontario Nord, de Uxbridge à Cochrane, le feu Transcontinental, à l'est de Bell River et à l'ouest de Hearst, la forêt n'est qu'une fournaise ardente, activée par un grand vent, et qui peut à tout moment englober les villages dans son cercle de feu.

Les habitants ne peuvent élever la tête de la Confédération et combattent pour sauver leurs biens et même leurs vies.

Depuis deux jours, des hommes charrièrent de l'eau et font un travail considérable dans une chaleur excessive. A Cobalt, à New Liskeard et à Halleybury, la fumée rend l'air épais et des cendres couvrent les pas- sants. A l'horizon, ce ne sont que colonnes de fumée et, le soir, quand la brume se dissipe, de grands feux de flamme embrassent le firmament.

Beaucoup de gens essaient de faire des trous dans le sol. On n'a pas encore entendu parler de pertes de vie et il n'y en a probablement pas, vu que les pompiers plus sages, lors de la conflagration d'il y a deux ans, furent devant le péril et se tiennent à proximité des lacs et des rivières.

Mais les pertes seront énormes. Toutes les communications, au nord de Hearst sont interrompues. Nombre de familles sont sans toit et fuient vers le sud. On rapporte que la situation était désespérée à Cochrane et que les habitants se préparaient à prendre la fuite. Une pluie miraculeuse vint leur rendre espoir et, ce soir, ils combattent avec plus d'ardeur, bien que le vent se soit élevé.

De Porcupine, on apprend que les flammes entourent la ville et que tout le monde s'est joint aux pompiers pour empêcher la destruction complète de la ville. On rapporte aussi de plus que Porcupine et Golden City ont été dévastées, mais il est impossible de confirmer cette nouvelle. A Jacksonboro, à l'ouest de Cochrane, 100,000 billets, représentant une année de travail, ont été détruits. Le petit village de Hearst est menacé de destruction.

Il est impossible de communiquer avec les colons, mais c'est une chose certaine que des centaines sont sans toit et manquent peut-être de pain.

NOUVELLES RASSURANTES
Toronto, 25. — Bien que de terribles feux de forêt fassent rage dans tout le district de Temiscamingue, les rapports reçus hier soir au bureau du chemin de fer T. & N. O. sont d'un caractère rassurant. On ne rapporte pas de pertes de vie et le feu est sous contrôle dans une partie des cantons défrichés.

M. L. Englehart, président de la commission provinciale de l'éducation, a passé la journée à rassembler les informations reçues et à prendre des arrangements pour l'envoi de secours. Des équipes d'hommes sont prêtes à partir pour les régions menacées, tandis que les réservoirs sur le parcours du chemin de fer sont remplis d'eau.

Selon les rapports officiels reçus par M. Englehart, les feux de forêt s'étendent de Sudbury à Kenora. Les rapports géographiques reçus par M. Englehart couvrent tout le territoire affecté. On croit que South Porcupine et Cochrane sont préservés. Néanmoins, le feu fait rage au sud-ouest de cette dernière ville.

North Bay, 25. — Le feu débroussaillé dans le nord de la province, le long du chemin de fer Temiscamingue et Ontario Nord, a diminué d'intensité et plusieurs villages sont hors de danger.

Quelques colons, près de Eralton, ont perdu tout ce qu'ils possédaient. Les flammes ont pris le feu de plusieurs années de travail et n'ont rien épargné. Les récoltes, les bâtiments et les instruments aratoires furent détruits. Cochrane fut menacé d'une conflagration générale et la situation fut un moment jugée désespérée. Néanmoins, le feu s'écroula sans résultats et les flammes changèrent de direction. On rapporte que South Porcupine est hors de danger.

Instruction religieuse, médaille d'argent, méritée par Mlle Graz Beaumont.

Arithmétique et Tenue des livres, médaille d'argent, méritée par Mlle Katie Barry.

Instruction religieuse — Croix d'or, méritée par Mlle Alix Dessane.

Prix d'orthographe et grammaire française, médaille d'argent, méritée par Mlle Jul. Fecteau.

Arithmétique et tenue des livres, médaille d'argent, méritée par Mlle Jul. Fecteau.

Prix d'orthographe et grammaire française, médaille d'or, offerte par Mmes Eugène D'or et Wilfrid Lapéte's brasses.

—Je ne comprends pas, dit le jeune homme. De qui parlez-vous ?

—De vous, de vous ! —Mais il ne s'agit pas de moi, mon père s'est sauvé du naufrage. Le muet reprit les papiers et les agita de plus belle.

—Vous désirez écrire ? —Michel Canteleu fit un geste de désespoir.

—Vous ne savez ni lire ni écrire ? —Dites-moi, M. Robert Haudricourt est bon pour vous ?

Le geste répondit oui, mais le regard démentit cette réponse. —Pourquoi ne vous laissez-vous pas sortir davantage ?

Raoul n'obtint de réponse d'aucune sorte. —Vous ne pouvez ni mal faire ni dénoncer personne.

"SALADA"

Le plus haut degré de qualité et de valeur avec la pureté absolue, telles sont les caractéristiques de ce fameux

THE

En Paquets Cachetés de Plomb Serré NOIR, MELANGE ET VERT.

Distribution de prix

A L'INSTITUTION SAINT-EROSE DE VITBEVE.
La distribution solennelle des prix, à cette intéressante maison d'éducation, a eu lieu le 20 juin, et a remporté un brillant succès. Les toilettes blanches des élèves nombreuses et la salle toute décorée de fraîches roses, emblèmes de l'institution, offraient un charmant coup-d'œil. Des médailles et des volumes intéressants ont été généreusement distribués aux élèves vainqueurs dans les concours de fin d'année. Voici une liste de quelques prix qui méritent une mention spéciale :

Médailles d'Excellence décernées aux élèves ayant, dans leur cours, remporté le plus de prix aux examens de fin d'année.

Cours primaire, 2e division. — M. Desmond Barry.

Cours primaire, 1ère division. — Mlle M. H. Beaumont et Yvette LeFebvre.

Cours préparatoire, 2e division. — Mlle Ad. Deland et M. C. Chaussé.

Cours préparatoire, 2ème division. — Mlle Esmond Guibault, MM. E. Goyer et P. Lefavre.

Cours intermédiaire. — M. Jean-Paul Senéz.

Prix d'honneur accordé à l'élève ayant le plus chaudement disputé la médaille d'excellence, méritée ex-aequo par Mlle Anita Lalonde et Léda Meunier.

Cours Supérieur, 2e division. — Médaille d'excellence offerte par Mlle J. A. Dagenais, Mlle Yvonne Jarry, prix d'honneur, Mlle Jeanne Saint-Jean.

Cours supérieur, 1ère division. — Médailles d'excellence offerte par Mmes Ch. Dagenais, Mlle Katie Barry, prix d'honneur, Mlle Graz Beaumont.

Cours des sous-gradués. — Médaille d'excellence, offerte par Mme Hector Bisillon, Mlle Juliette Fecteau, prix d'honneur, Mlle Alix Dessane.

Cours des gradués. — Excellence, médaille d'or, don de Mme A. Chrétien, Mlle Germaine Brosseau ; prix d'honneur, Mlle Lina Dupuis.

Médailles accordées comme prix spéciaux.

Cours préparatoire, 2e division. — Catéchisme et Histoire Sainte, Mlle Fern. Lalonde.

Cours préparatoire, 1ère division. — Catéchisme et Histoire Sainte, Mlle Fern. Lalonde.

Pour meilleurs résumés de catéchisme durant l'année : médaille d'argent, offerte par Mlle E. Thibault, institutrice, et méritée par Mlle Marg. Cournoyer.

COURS SUPERIEUR — 1re DIV.
Instruction religieuse, médaille d'argent, méritée par Mlle Graz Beaumont.

Arithmétique et Tenue des livres, médaille d'argent, méritée par Mlle Katie Barry.

COURS DES SOUS-GRADUES
Instruction religieuse — Croix d'or, méritée par Mlle Alix Dessane.

Prix d'orthographe et grammaire française, médaille d'argent, méritée par Mlle Jul. Fecteau.

Arithmétique et tenue des livres, médaille d'argent, méritée par Mlle Jul. Fecteau.

Prix d'orthographe et grammaire française, médaille d'or, offerte par Mmes Eugène D'or et Wilfrid Lapéte's brasses.

—Je ne comprends pas, dit le jeune homme. De qui parlez-vous ?

jeunesse, remportées ex-aequo par Mlle Béa. Durocher et Marg. Desmarais.

Un volume de choix, don de Mme Donat Brodeur, a été remis à l'élève qui a le plus fortement disputé ce prix d'orthographe et de grammaire française, Mlle Rita Lanctôt.

Médailles d'argent, prix de Cosmographie et Géographie, remportées, à mérite égal, par Mlle Germaine Brosseau, Bl. Deslauriers, Lina Dupuis, Béa. Durocher et Rita Lanctôt.

Mathématiques, médaille de bronze avec diplôme, don de M. Ludger Grand, remportée par Mlle Germaine Brosseau.

Littérature et composition littéraire — Mlle A. Jarry, M. Desmarais, L. Dupuis et R. Lanctôt.

BEAUX-ARTS
Cours de piano — Mlle Léda Meunier ayant remporté les meilleures notes aux examens de ce cours, a mérité une médaille d'argent.

Cours de dessin-peinture — Une peinture de Mlle Kelly, professeur de dessin, est offerte par cette demoiselle à ses élèves, à été gagnée par Mlle A. Dessane.

Classes de chant — Oeuvres de musique vocale, volumes offerts par Mlle Ant. Côté, à ses élèves, et remportés par Mlle C. Drollet et G. Rousseau. D'autres jolis volumes ont été offerts à Mlle S. Trépanier, G. Thériault, R. A. Coutu et M. J. P. Suez.

Cours de diction française — Médailles d'argent du cours intermédiaire d'élocution, remportées, à mérite égal, par Mlle G. Benoit, P. Gauthier.

Dans le cours des garçonnets, par MM. P. Hurteau et J.-Paul Senéz.

Dans le cours supérieur — Médaille d'argent décernée à Mlle L. Dagenais, M. Desmarais, B. Dutocher et A. Lalonde.

Une médaille d'argent, don de Mme P. Crevier, a été décernée à Mlle A. Jarry.

Médailles d'or, offertes par Mmes Ad. Dagenais, O. Goyette, E. Senéz, et l'Institution, décernées à Mlle A. Dessane, G. Goyette, R. Lanctôt et G. Malenfant.

Des volumes ont été remis à Mlle G. Leblus, G. Brosseau et L. Dupuis.

COURS DES TRAVAUX MANUELS
Encyclopédie des travaux d'arts féminins, volumes offerts aux élèves ayant durant l'année, remportés par Mlle A. M. Breux, P. Laing, J. Lamoureux et M. Cournoyer.

Cours d'Octave Grémaris, don de Mme R. Goyer, prix remporté pour Littérature et Composition littéraire, par Mlle M. Dupuis.

Volume de luxe, don de Mme J. Mme F. Tremblay, pour prix de succès dans l'étude de la langue anglaise, mérité par Mlle K. Barry.

Volume de luxe, don de Mme J. Lanctôt, remporté comme prix de Composition et Littérature, par Mlle A. Jarry.

Prix du bon parler français, chez les grandes élèves des salles d'étude, remporté ex-aequo, par Mlle C. Danseur et G. Rousseau.

La médaille d'or de graduetes de l'Institution a été accordée aux élèves qui ont subi avec succès les examens écrits. Voici leurs noms par ordre de mérite : Mlle Germaine Brosseau, Lina Dupuis, Rita Lanctôt, Marguerite Desmarais, Béatrice Durocher et Alice Jarry, Blanche Deslauriers, Valentine Lalonde.

Le sacre de Mgr Béliveau
(De notre correspondant)
Winnipeg, 25. — Le sacre de Mgr Béliveau aura lieu le 25 juillet à la cathédrale de Saint-Boniface. S. G. Mgr Langevin présidera la cérémonie.

Les bulles sont arrivées à Saint-Boniface lundi après-midi.

LA DÉPOPULATION en Angleterre
Londres, 25. — Le vol. VII du recensement 1911, qui vient de paraître, donne, pour la première fois, des détails sur la population anglaise. Une notable diminution de naissances s'est produite depuis 1877.

Le tableau suivant montre dans quelles proportions le nombre des naissances a décliné :

Enfants par 1 million d'habitants
En 1881. 135,551 En 1901. 114,262
En 1891. 122,523 En 1911. 106,857

« Notre future proportion de naissances ressemblera à peu près à celle de la France en 1909. »

D'autre part, 13,167 personnes ont refusé de donner leur âge, et nombre de femmes, naturellement, ont indiqué un âge plus jeune que n'était réellement le leur. Enfin le nombre des femmes âgées de moins de 30 ans est singulièrement considérable ; il semble que les femmes éprouvent quelque difficulté à dépasser l'âge de 29 ans.

TOUS des VOYAGES de VACANCE par EAU

MILLE ILES ET RETOUR \$13.50
TORONTO ET RETOUR 24.50
SAGUENAY ET RETOUR 25.00
REPAS ET CABINES COMPRIS

Les vapeurs partent tous les jours pour Québec à 7.00 p.m.
Pour Mille-Îles et Toronto à 1.00 p.m.
Taux réduits pour excursions de fin de semaine à tous les endroits.

Lettre Financière

DE L. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANGE, 104 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.
Montréal, 28 juin 1913.

Si toutefois la tension monétaire persiste il convient de signaler une assez sensible amélioration de la situation générale. La très sérieuse liquidation qu'ont eu à subir nos valeurs est maintenant terminée et à plusieurs reprises le placement est intervenu dans l'établissement des cours.

Divers symptômes se sont produits qui permettent de penser que nous avons vu le pire de cette dépression dont jusqu'ici on ne prévoyait pas la fin.

Qu'on ne s'y trompe pas, cependant, le rétablissement des cours à la normale ne s'effectuera que lentement. Nos banques ne permettront pas au mouvement spéculatif de prendre l'importance que certains se plaisent à prévoir. Nos institutions de crédit entendent consacrer par ailleurs les fonds nécessaires à assurer le transport des grains, de l'intérieur aux ports et de là en Europe. Ce mouvement absorbera la plus grande partie de leurs disponibilités si toutefois il ne les absorbe pas toutes entières.

Et ce sera un grand progrès réalisé si nos banques assurent le mouvement tout en fournissant au commerce les fonds de roulement qui lui sont nécessaires.

Dans ces conditions il est à prévoir que le surplus de disponibilité des banques, avec quoi elles alimentent le mouvement spéculatif sera plutôt faible. Il n'est donc pas à prévoir que la grande reprise en hausse se produise avant l'année prochaine.

Le Montreal Tramway a porté son dividende de 5 p.c. et cette décision du conseil d'administration de la compagnie a sur les cours de l'action Tramway & Power une répercussion décisive immédiate. Il ne faut pas oublier que cette "Holding Co." possède 52 p.c. des actions du Montreal Tramway et en détient indirectement en plus 38 p.c. soit 90 p.c. en tout. D'autres cours de l'action Tramway & Power étaient récemment tombés à 24 alors que les baissiers continuaient à faire pression sur les cours. C'était là incontestablement une opération dangereuse : la preuve en est qu'il se soit fait sérieusement concéder. C'est en effet lues opérations de couverture qui ont été faites en grande partie cette hausse d'une dizaine de points à laquelle nous avons assisté cette semaine. D'ailleurs dans une ville dont la population double en dix ans, les perspectives d'une compagnie de tramways sont énormes ; il semble donc que l'action Tramway & Power soit appelée à croître dans l'avenir une intéressante plus-value.

Le Spanish River s'est signalé à l'attention, mais de manière à faire naître la défiance et à éloigner le placement qui déjà commençait à absorber ses actions. On a délibérément créé un courant de baisse, puis un mouvement en hausse, sans que ces fluctuations violentes correspondent à une modification quelconque de la situation commerciale de la compagnie. Ce sont là des procédés qui rappellent ceux de Wall Street et qui ne se produisent que fort rarement chez nous. Ils tendent à rien moins qu'à ébranler la confiance, à un moment où elle est si nécessaire ; à porter atteinte au bon renom de la Bourse de Montréal en la rapprochant de celle de New-York, ce à quoi elle n'aurait rien à gagner, mais beaucoup à perdre, moralement.

La liquidation du Brazilian a été très importante ce qui a causé quelque surprise au moment où les mauvais jours semblent finis. Elles ont été effectuées pour le compte d'un grand spéculateur incapable de soutenir plus longtemps ses positions.

Le Ottawa Paper a subi un recul par suite de l'incapacité dans laquelle se trouvent les actionnaires d'absorber l'émission nouvelle.

Le Canada Cement a légèrement fléchi à la suite de la rumeur d'une émission d'obligations. Bien que démentie, nous considérons cette information comme probable et d'ailleurs le président de la compagnie lui-même l'a laissé prévoir à l'assemblée générale. C'est à ce moment n'est pas favorable à une émission, mais elle n'aurait rien de ce qu'on appelle rationnel. On ne peut en effet guère s'opposer que l'on puisse tripler et quadrupler la production des usines sans qu'il en coûte. C'est ainsi, par exemple, que celle de la Pointe-aux-Trembles qui produisait deux mille barils par jour en 1911, en produit maintenant

doze mille. Cette émission d'ailleurs ne correspondrait qu'à une très faible partie des améliorations réalisées.

Nous conseillons aux obligataires du Quebec Railway de ne pas se départir de leurs titres. Nous regrettons d'apprendre que le conseil d'administration a décidé de ne pas payer son abonnement au timbre français, dont l'échéance viendra le 7 juillet. Puisque les trois-quarts des actionnaires sont en France il semble que ce soit là une décision très impolitique. Si on leur a pris leur argent en vendant des actions de cette compagnie, on devrait au moins faire en sorte de ne pas leur fermer un marché sur lequel ils pouvaient tant bien que mal tirer quelque argent de ces vignettes. A dater du 7 juillet les actions du Quebec Ry ne seront plus négociées en coulisse de la Bourse de Paris.

L. G. BEAUBIEN & CIE

LA FORFAITURE DU MORT
Il émane du regard, de la physionomie, des mouvements des amoureux un rayonnement qui, en dépit de toutes leurs précautions révèle aux yeux exercés l'état de leur âme.

L'homme est plus réservé, car il doute souvent de lui-même et de l'objet de ses vœux. La femme qui se sent aimée ne peut, au contraire, celer entièrement la joie qu'elle en éprouve.

TEMPERATURE Bulletin d'après le thermomètre de Heam et Harrison, 35 rue Notre-Dame-Est, R. de MESLE, Gérant. Aujourd'hui maximum... 75. Même date l'an dernier... 78. Aujourd'hui minimum... 65. Même date l'an dernier... 55. BAROMETRE 8 h. matin: 29.93; 11 h. matin: 29.94; midi: 29.95. DEMAIN NUAGEUX AVEC AVERSE, PUIS BEAU. (Service particulier) Toronto, 2. — Pendant toute la journée d'hier il a fait un chaud intense dans l'Ontario et l'Ouest de Québec. Le thermomètre est à plus de 90 degrés dans presque toutes les localités. Ce matin il a fait assez beau partout, sauf dans la Colombie-Anglaise, l'Alberta et l'Ontario où il pleut. Lacs et Baie Georgienne: Vents modérés, assez beau. De nuit, pluie fraiche. Ottawa, Saint-Laurent et Golfe: Quelques orages locaux, mais en général, beau et chaud. Demain, plus frais. Provinces Maritimes: Assez beau et chaud. Demain, vent modéré du sud-ouest. Supérieur: Vents modérés, assez beau et frais aujourd'hui et jeudi.

UNE VAGUE DE CHALEUR LE THERMOMETRE DU MCGILL A MARQUE 93 DEGRES, HIER. — DEUX MORTS ET TROIS PROSTRATIONS SONT CAUSEES PAR LA CHALEUR. VERITABLE FOURNAISE La fête de la Confédération a été la plus chaude de notre histoire. Le thermomètre de l'observatoire de McGill, placé dans un endroit ombragé et assez frais, a enregistré 93.2 degrés. Il a fait plus chaud en juillet, ces années dernières, mais cela n'est pas arrivé le premier jour de juillet. Cela n'a pas empêché 25,000 personnes d'aller transpirer sous la grande tente de cirque. Les parties de base-ball, de croquet, les courses du Parc de Lormier ont eu des milliers de spectateurs. Le parc Mont-Royal, l'île de la Pointe-aux-Érables ont été pris d'assaut et des milliers de personnes n'ont même pas pu se rendre en ce dernier endroit, après avoir attendu pendant des heures pour monter dans le bateau. On rapporte deux morts et deux prostrations. Le premier est mort dans un tramway de la rue Saint-Denis, hier soir, à l'angle de cette rue et de la rue de l'Église. Un Italien, nommé Giuseppe Digliano est mort en travaillant. Un jeune homme nommé Arthur Bizard a péri du coma à l'hôpital général. Des milliers de personnes ont pris les trains ou les bateaux pour aller passer quelques heures à la campagne. La police a recueilli cent cinquante ivrognes, dont la plupart ont été relâchés après quelques heures de repos. La chaleur d'hier a été ressentie d'une façon terrible par les victimes de l'incendie de la rue Latour. Les centaines de personnes que le feu a jetées sur le pavé se sont, pour la plupart, enroulées dans des maisons de la rue Saint-Genève, avec le peu d'effets qu'ils ont pu sauver, et ces maisons sont à moitié détruites. Dans la soirée, tout ce monde a couché dans la rue. Dans la journée, les hommes étaient abattus et les femmes et les enfants se tenaient dehors, les maisons étant de véritables fournaises. Une Syrienne, Mme Georges, a perdu connaissance, hier soir, à l'angle des rues Craig et Saint-Timothée. On l'a transportée à l'hôpital Notre-Dame, où elle est restée jusque vers minuit.

LE DRAME DE SHERBROOKE DES TEMOINS EXPERTS EXAMINENT LES FRAGMENTS DE LA MACHINE INFERNALE. — LA MACHINE A ECRIRE DE L'AC-CUSE DUFRESNE, OU EST OUELLETTE? SHERBROOKE, 2. — L'enquête dans l'affaire Dufresne s'est continuée ce matin. M. le coroner Bacha, MM. Adélaïde Bilondeau, G. A. et R. et A. O. Bilondeau, époux de la victime, ont été entendus. Les trois derniers ont rendu témoignage concernant l'authenticité des documents trouvés par eux après l'explosion et remis à la justice. La détention leur a fait subir un assez long contre-interrogatoire. Les témoignages les plus importants ont été ceux de MM. Edmund Creeth et de Walter Jones, experts en machines à écrire, tous deux à l'emploi de l'Empire Typewriter Co. Ils ont attentivement comparé les caractères du mot "Sample" et les lettres "M. A. O. Bil" qui se trouvent sur les débris de la boîte recueillis après l'explosion avec un baill et une autre pièce écrite avec la machine à écrire de Dufresne. Creeth qui a aussi examiné la machine à écrire de Dufresne déclare qu'il est vraisemblable, "There is likely-hood", que les lettres imprimées sur les débris de la boîte avaient été écrites par cette machine. M. Lafontaine a fait subir à ces deux témoins un assez long contre-interrogatoire. Le grand connétable Moe a ensuite déposé devant le tribunal la machine à écrire qu'il est allé saisir chez Dufresne le soir même de l'arrestation de ce dernier. Mlle Olive Chartrand, commis à l'emploi de Dufresne, est ensuite entendue. Elle reconnaît la machine à écrire de son patron et admet avoir écrit sur cette machine, l'une des pièces de la boîte contenant une épreuve. L'enquête se continuera cet après-midi. L'affluence est énorme à la Cour.

L'A.C.J.C. A CHAMPLAIN UNE EXCURSION DES PLUS GAIES A CHAMPLAIN. — COR-DIAL ACCUEIL. — LA TENEUR DU TELEGRAMME DE PIE X AUX JEUNES. BENEDICTION (De notre envoyé) Les Trois-Rivières, 2. — L'excursion à Champlain, dans la matinée de l'A. C. J. C. et des Dames Patronesses des Trois-Rivières fut un franc succès. Partis à onze heures de la ville, à bord du Sorel, ils furent de retour à sept heures le soir. La réception à Champlain fut des plus cordiales et des plus sympathiques. Toutes les jeunes filles de la paroisse, curé en tête, reçurent les excursionnistes, un débarcadère. Il y eut visite à l'église, puis goûter au bœuf de la paroisse, servi par les jeunes filles. On fit du chant, de la musique et des discours. Toutes les maisons du village étaient décorées. Les visiteurs partirent enchantés de l'accueil que leur avait préparé le curé, M. Prosper Cloutier, et tous conclurent qu'on pouvait retourner aux jeunes filles de Champlain, le compliment que M. Adjuar Rivard, faisait à celles des Trois-Rivières, elles sont "accortes, gentilles, hospitalières". Voici la teneur du télégramme que Sa Sainteté Pie X a envoyé à Mgr Cloutier en réponse à celui de nos publiés, Trois-Rivières, que nous publions, Trois-Rivières, 2. Rome, Italie, 1er juillet 1913. A Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Canada. Saint Père Pie X, très sensible à l'humilité filiale, à l'attachement et à la soumission de Votre Grandeur, tout cœur de son peuple, réunis pour le Congrès de la Jeunesse Catholique, et l'inauguration d'un monument public au beau Sacré-Coeur et de la Corporation Ouvrière Catholique, remercie, et comme gage des faveurs célestes accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique implorée. Card. MERRY DEL VAL.

LES TRAJETS NOUVEAUX LE PRESIDENT DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DONNE A LA VILLE LES DATES AUXQUELLES SERONT PRETES LES NOUVELLES LIGNES. IL FAUT ATTENDRE M. E. A. Robert, président de la Compagnie des Tramways a notifié à la Ville les dates auxquelles les nouveaux trajets seront inaugurés. Les lignes Notre-Dame, Saint-Laurent, avec retour à la Place d'Armes, Windsor avec retour au même endroit, seront en opération le 15 juillet. La ligne Rosemont-Windser sera mise en opération aussitôt que la Ville aura fini ses travaux de pavage de l'avenue du Mont-Royal. Pour la ligne de l'avenue de l'Hôtel de Ville et la ligne Sainte-Catherine-Saint-Jacques, on attend les rails d'intersection. La ligne Guy-Beaver-Hall sera inaugurée le 1er août. Les lignes Saint-Denis, Centre, Outremont, marcheront en août. La ligne de Lormier est en opération. La ligne Papineau-Place d'Armes sera en opération dans le courant du mois d'août, ainsi que la ligne Rachel-Amherst-Sainte-Catherine. Pour la ligne de rue Davidson, on attend les rails d'intersection. Enfin la ligne Masson-Notre-Dame ne sera prête que dans deux ou trois mois, à cause des rails qu'il faut poser rue Berthelme.

Où Acheter Demain PRÉSENTATION Nous avons l'honneur d'annoncer au public et spécialement à celui du nord de la ville qu'il trouvera ici même tous les jours, nos offres spéciales et régulières de meubles — notre devise est sera: Toujours à la tête, dans nos annonces comme dans notre bon service et notre prompt livraison. J. N. ARCHAMBAULT 949 RUE SAINT-DENIS, coin RACHEL. La Compagnie BRODEUR LIMITEE 533 Ste-Catherine Est 1227 Ste-Catherine Est 327 St-Laurent 86 St-Pierre 20% D'ESCOMPTE Sur un set de vaisselle anglaise, avec bandes bleues et 3 filets ou dont le prix régulier est de \$13.50. L'escompte de 20 p. c. équivaut à une réduction de \$2.70 ou le service à \$10.80 Les Records Nouveaux des Graphophones Columbia pour Juillet SONT MAINTENANT EN VENTE CANADIAN GRAPHOPHONE CO. 24 rue Victoria FOUSTY BROS., 210 Sainte-Catherine Est HURTEAU, J. A., CIE, 310 Sainte-Catherine Est HURTEAU WILLIAMS, CO., 180 Sainte-Catherine Ouest LAYTON BROS. CO., Stanley et Sainte-Catherine CBS RECORDS S'ADAPTENT A TOUS LES GRAPHOPHONES TEL. EST 4510 Dupuis Frères Le Magasin du Peuple 447 SAINTE-CATHERINE EST Deux Grandes Occasions dans les Fleurs Artificielles Paniers de fleurs et feuillages. Aussi assortiment de chrysanthèmes, roses de juin, œillets, etc., dans des pots. Fleurs japonaises, palmiers, etc. Valeurs jusqu'à \$1.50. Tant que le lot durera... 49c D. GAGNON & CIE Magasin à Rayons Angle Saint-Laurent et Dorchester PAPIERS TENTURES, TAPISSERIES C'est le temps d'économiser sur vos achats de tapisserie. Belle tapisserie de 8c pour... 5c Belle tapisserie de 12c pour... 10c Belle tapisserie de 15c pour... 12c Belle tapisserie de 20c pour... 15c Belle tapisserie de 35c pour... 25c Bordure vendue avec chaque pièce. Bordure décollée à la machine pour 5c et 10c la verge. Pôles, stores, hourraux d'escaliers, grands à portières, grands à coussins, portières, rideaux, orillères toutes ces marchandises, sont maintenant en vente à très bas prix dans ce département, au second étage. N.-G. Valiquette LIMITEE Grand Magasin de Meubles 471-477 Ste-Catherine Est GLACIERES \$5.95 pour... 14c Lundi, nous mettrons en vente 150 nouvelles glacières "Le Devoir". La hauteur de la glacière sera de 40 pouces. La largeur 26 pouces, la profondeur 17 pouces. Systèmes parfaits de réfrigération. Monture à combinaison quinquuple, serrures bronzées, tuyaux inoxydables. Double de 101, 121, 141, 161, 181, 201, 221, 241, 261, 281, 301, 321, 341, 361, 381, 401, 421, 441, 461, 481, 501, 521, 541, 561, 581, 601, 621, 641, 661, 681, 701, 721, 741, 761, 781, 801, 821, 841, 861, 881, 901, 921, 941, 961, 981, 1001. Embouchure en métal sur le tuyau d'évacuation. Spécial, pour lundi... \$5.95 POUR la VENTE de JUILLET Un lot de plaid mercerisé de 12-12c, 15c et 18c. 9c Un lot de mousseline à robes, fleurie de 25c, 35c et 50c, pour cette vente... 14c Un lot de popline à robe, mercerisé de 25c, 35c et 50c. Pour cette vente... 18c Eugène VIAU Nouveaux Magasins Ste-Catherine Est Coin Maisonneuve Assistez à la vente économique de 14c jeudi, chez VIAU. Occasions à tous nos rayons. Des centaines de lots de marchandises, valeurs de 25c et 35c, sacrifiées au prix fixe de... 14c Rendez-vous de bonne heure. N'y manquez pas. SOCIÉTÉ D'UNE MESSE Archevêché de Montréal, 1 juillet 1913. M. l'abbé Moïse Lavallée, ancien ouvrier, décédé hier, était membre de la Société d'une messe. ADELAÏD HARBOUR, Prêtre, chancelier. EXAMENS DE MEDECINE Les examens préliminaires à l'étude de la médecine ont commencé, hier matin, à l'Université Laval, sous la présidence de Dr Joseph Gauvreau, président du collège des médecins de la province de Québec. Les examinateurs sont M. l'abbé Simard et M. H. A. Walters, professeurs de Québec, et MM. J. O. Casgrain et le Dr Atherton, professeurs de Montréal. Quarante-deux candidats se sont présentés hier, sur les sciences. Un assez grand nombre se présenteront aujourd'hui sur les Lettres. Le résultat final ne sera connu qu'à la fin de la semaine. Le "Nationaliste" de dimanche prochain publiera les noms des candidats heureux.

Rencontre de Souverains LE ROI ET LA REINE D'ITALIE RENCONTRENT LE KAISER DEMAIN, A KIEL. (Service particulier) Berlin, 2. — Le roi et la reine d'Italie sont arrivés en Allemagne aujourd'hui. Ils se rendront à Kiel où ils rencontreront demain l'empereur et l'impératrice. On dit que la rencontre des souverains n'aura aucun cachet politique, qu'elle ne sera qu'un échange d'amitiés. On prétend néanmoins que le changement opéré en Europe, de la situation politique et militaire, par la guerre des Balkans sera un sujet que traiteront Guillaume II et Victor Emmanuel ainsi que leurs ministres.

LA TEMPERATURE D'AUJOURD'HUI Après la température tropicale d'hier, le thermomètre ne marquait plus ce matin que 75 degrés, au maximum; il est même descendu à 65 degrés. Ce matin, il est cependant moins grand qu'à la même heure de l'an dernier, alors que le thermomètre a marqué 78 degrés au maximum et 55 degrés au minimum.

Carbonneau est acquitté M. Ernest Pélessier, de la société Pélessier, Wilson et Saint-Pierre a reçu un télégramme de Paris lui annonçant que M. Charles Eugène Carbonneau, arrêté il y a un mois, à Boulevard-sur-Mer, vient d'être acquitté par le tribunal de la Seine. On avait mêlé son nom à une affaire d'escroquerie dans laquelle étaient aussi impliqués Rochette, le banquier français et Gustave Madero, le père du feu président de la république mexicaine.

Carbonneau est acquitté M. Ernest Pélessier, de la société Pélessier, Wilson et Saint-Pierre a reçu un télégramme de Paris lui annonçant que M. Charles Eugène Carbonneau, arrêté il y a un mois, à Boulevard-sur-Mer, vient d'être acquitté par le tribunal de la Seine. On avait mêlé son nom à une affaire d'escroquerie dans laquelle étaient aussi impliqués Rochette, le banquier français et Gustave Madero, le père du feu président de la république mexicaine.

Mort d'Henri Rochefort LE CELEBRE ECRIVAIN FRANCAIS EST DECEDÉ HIER A AIX-LES-BAINS, FRANCE. Aix-les-Bains, France, 2. — Henri Rochefort, qui fut depuis son décès l'un des figures les plus contestées de la politique française, est décédé ici hier à l'âge de 83 ans. Henri Rochefort, de son vrai nom Victor-Henri, marquis de Rochefort-Lucay, était le fils du marquis Claude-Louis-Marie de Rochefort-Lucay, écrivain et auteur de comédies légères. Il était employé dans les bureaux de la préfecture de la Seine (1851) lorsqu'il commença à s'essayer à l'art dramatique et produisit un certain nombre de vaudevilles et de comédies dont plusieurs eurent quelque succès. Il se faisait connaître en même temps comme amateur d'objets d'art et comme critique dans des articles de la Presse d'Alsace, de l'Éclair, etc., qu'il réunissait ensuite en volume sous le titre de Petits mystères de l'Hôtel des Ventes. Il venait d'être nommé inspecteur des beaux-arts lorsqu'il renonça à l'administration pour se consacrer entièrement au journalisme. Au sein de l'Éclair, il se créa une place avec des chroniques alertes et mordantes. Des duels, entre autres avec Paul de Cassagnac, en résultèrent et les écrits de Rochefort parurent dangereux au gouvernement qui exigea que le Figaro l'exclût de sa rédaction. Rochefort fonda alors la Lanterne (1er juin 1868). La Lanterne fut un violent pamphlet hebdomadaire contre l'Empire; aussi, Rochefort fut-il accusé d'émendés et de condamnations et dut s'exiler en Belgique. La Lanterne n'en devint que plus violente. Enfin en 1869, Rochefort rentra en France, se fit député de Paris et fonda la Marseillaise. A la suite de l'incident Victor Noir, tué par le prince Pierre Bonaparte, Rochefort, impliqué dans les poursuites du procès de Bogues, fut emprisonné à la prison, où il était encore en attendant les décrets de l'Assemblée nationale. Il se prononça contre le gouvernement de Thiers et de l'Assemblée de Versailles, ne voulut pas faire partie de la Commune. Il fut, pourtant, après le rétablissement de l'ordre, arrêté et condamné, à cause d'articles publiés dans son journal, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Le ministre de Broglie l'envoya à la Nouvelle-Calédonie (1873), d'où il s'échappa au bout de quatre mois. En 1885, Rochefort fut réintégré en France à la faveur de l'Amnistie. Il créa immédiatement l'Intransigeant, destiné à soutenir les revendications radicales et socialistes. En 1885, il fut élu député de Paris et donna sa démission en 1886. Puis, se prononçant ouvertement pour le général Boulanger, il le suivit dans sa fuite en Belgique (1889), fut condamné par contumace à la détention dans une enceinte fortifiée, s'établit à Londres et retourna en France en 1885. Il fit plusieurs campagnes mémorables contre les scandales de Panama, contre Dreyfus, puis en faveur du nationalisme. Outre ses nombreux articles de journaux, on lui a écrit un fort grand nombre d'ouvrages, entre autres: Les Français de la décadence (1886); La Grande Bohème (1887); Les Dépravés (1875); Les Vengeances (1876); L'Autore bobes (1878); L'Évadé (1880); Aventures de ma vie (1895-1896), etc.

Mort d'Henri Rochefort LE CELEBRE ECRIVAIN FRANCAIS EST DECEDÉ HIER A AIX-LES-BAINS, FRANCE. Aix-les-Bains, France, 2. — Henri Rochefort, qui fut depuis son décès l'un des figures les plus contestées de la politique française, est décédé ici hier à l'âge de 83 ans. Henri Rochefort, de son vrai nom Victor-Henri, marquis de Rochefort-Lucay, était le fils du marquis Claude-Louis-Marie de Rochefort-Lucay, écrivain et auteur de comédies légères. Il était employé dans les bureaux de la préfecture de la Seine (1851) lorsqu'il commença à s'essayer à l'art dramatique et produisit un certain nombre de vaudevilles et de comédies dont plusieurs eurent quelque succès. Il se faisait connaître en même temps comme amateur d'objets d'art et comme critique dans des articles de la Presse d'Alsace, de l'Éclair, etc., qu'il réunissait ensuite en volume sous le titre de Petits mystères de l'Hôtel des Ventes. Il venait d'être nommé inspecteur des beaux-arts lorsqu'il renonça à l'administration pour se consacrer entièrement au journalisme. Au sein de l'Éclair, il se créa une place avec des chroniques alertes et mordantes. Des duels, entre autres avec Paul de Cassagnac, en résultèrent et les écrits de Rochefort parurent dangereux au gouvernement qui exigea que le Figaro l'exclût de sa rédaction. Rochefort fonda alors la Lanterne (1er juin 1868). La Lanterne fut un violent pamphlet hebdomadaire contre l'Empire; aussi, Rochefort fut-il accusé d'émendés et de condamnations et dut s'exiler en Belgique. La Lanterne n'en devint que plus violente. Enfin en 1869, Rochefort rentra en France, se fit député de Paris et fonda la Marseillaise. A la suite de l'incident Victor Noir, tué par le prince Pierre Bonaparte, Rochefort, impliqué dans les poursuites du procès de Bogues, fut emprisonné à la prison, où il était encore en attendant les décrets de l'Assemblée nationale. Il se prononça contre le gouvernement de Thiers et de l'Assemblée de Versailles, ne voulut pas faire partie de la Commune. Il fut, pourtant, après le rétablissement de l'ordre, arrêté et condamné, à cause d'articles publiés dans son journal, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Le ministre de Broglie l'envoya à la Nouvelle-Calédonie (1873), d'où il s'échappa au bout de quatre mois. En 1885, Rochefort fut réintégré en France à la faveur de l'Amnistie. Il créa immédiatement l'Intransigeant, destiné à soutenir les revendications radicales et socialistes. En 1885, il fut élu député de Paris et donna sa démission en 1886. Puis, se prononçant ouvertement pour le général Boulanger, il le suivit dans sa fuite en Belgique (1889), fut condamné par contumace à la détention dans une enceinte fortifiée, s'établit à Londres et retourna en France en 1885. Il fit plusieurs campagnes mémorables contre les scandales de Panama, contre Dreyfus, puis en faveur du nationalisme. Outre ses nombreux articles de journaux, on lui a écrit un fort grand nombre d'ouvrages, entre autres: Les Français de la décadence (1886); La Grande Bohème (1887); Les Dépravés (1875); Les Vengeances (1876); L'Autore bobes (1878); L'Évadé (1880); Aventures de ma vie (1895-1896), etc.

Essad Pacha en Italie LE DEFENSEUR DE SCUTARI COMPTE SUR L'APPUI DU GOUVERNEMENT ITALIEN. (Service particulier) Brindisi, Italie, 2. — Essad Pacha, ancien commandant de la forteresse de Scutari, accompagné de quelques notables de l'Albanie, est arrivé ici aujourd'hui. Il a exprimé son intention de travailler de concert avec le gouvernement italien afin d'en arriver à une entente finale sur la question albanaise et surtout d'essayer de régler les frictions qui se sont produites entre les anciens alliés des Balkans.

LES BULGARES FUIENT Londres, 2. — Un télégramme de Belgrade, Serbie, à l'Exchange Telegraph Co., rapporte que les troupes serbes poursuivent les Bulgares en fuite sur toute la ligne, en Macédoine.

Banque de Saint-Jean LE LIQUIDATEUR DE CETTE INSTITUTION OBTIENT GAIN DE CAUSE DANS DEUX POURSUITES INTENTEES A UN CREANCIER. M. le juge Laro a disposé lundi dernier en Cour Supérieure d'une poursuite en rapport avec l'affaire de la Banque de Saint-Jean en déclinant en faveur du liquidateur, dans deux actions intentées contre Dame Georgette Roy et Louis-Philippe Roy, tous deux défendeurs dans la présente cause, en leur qualité d'exécuteurs et de légataires testamentaires de feu Dame A. L. Mollere, épouse de Philippe H. Roy, contre qui la poursuite avait été intentée d'abord. L'action était basée sur plusieurs billets à ordre signés par P. H. Roy, agissant en qualité de procureur, pouvoir cédé à lui par sa femme, qui faisait affaire sous la raison sociale: "L'Aqueduc de Saint-Jean". Dans la première action, la plaignante réclamait un paiement de \$13,943.12, qui lui était dû en vertu de cinq billets à ordre, portant la signature de P. H. Roy, plus les intérêts. Dans la seconde action, une somme de \$25,509.57, composée de trois billets à ordre de différents montants, avec aussi les intérêts. Dans la première action, le juge Laro a rendu un jugement en faveur du liquidateur, en déclinant en faveur de \$4,000 plus l'intérêt et les frais, dans la seconde, pour le plein montant de la réclamation plus aussi l'intérêt et les frais.

L'expédition Stefansson L'EXPLORATEUR NORVEGIEN EST PARTI HIER DE SEATTLE POUR NOME, ALASKA. — LE BUT DE SON VOYAGE DANS L'ARTIQUE. Seattle, 2. — Vilhjálmur Stefansson est parti hier pour Nome, Alaska, où il s'embarquera sur le "Karluk" avec les quinze savants, qui forment l'expédition qu'il mène dans l'Arctique. L'expédition dont les dépenses sont entièrement payées par le gouvernement canadien, est la plus nombreuse qui soit jamais partie pour le pôle. Stefansson déclare qu'il a été considérablement ennuyé par les rumeurs de journaux sur son expédition. Elle a pour but d'explorer la région entre l'Alaska et le Pôle et de chercher s'il y existe des terres. S'il y en a, elles doivent être inhabitées, mais si toutefois on y trouve des êtres humains, ce ne peut être que des Esquimaux. Il ne cherche pas un continent perdu peuplé par des Scandinaves et ne cherche pas plus cinquante gallons de brandy abandonnés il y a cinquante ans par des découvreurs. Il ne fait aucune concurrence à l'expédition de McMillan ou à celle d'Amundsen. A propos de son projet de faire établir par le gouvernement canadien une quarantaine contre les blancs qui veulent aller chez les indigènes établis autour du golfe du Couronnement, Stefansson dit qu'il ne comprend pas la raison pour laquelle certains clergymens ont combattu cette idée. La politique américaine en Alaska a diminué les Esquimaux à 10 pour cent du nombre qu'ils étaient auparavant. Celle du Canada a fait tomber une partie d'Esquimaux de 2,000 âmes à 40 individus. C'est en établissant une quarantaine contre les maladies contagieuses que le Danemark a permis aux Esquimaux de croître en nombre et de prospérer. Les Esquimaux de ces régions valent bien les blancs par leur santé physique, dit l'explorateur, et je ne vois pas pourquoi on refuserait de les protéger contre la contamination.

Je paierai quand je voudrai Le chenal du Saint-Laurent LA COMMISSION D'ENQUETE COMMENCERA SON TRAVAIL JEUDI. Ottawa, 2. — La commission composée du professeur Haskello, de l'Université Cornell, de M. W. W. Forneret et W. J. Stewart, qui a été chargée d'étudier le problème du creusement du chenal de Saint-Laurent à la profondeur de 35 pieds entre Montréal et Québec, commencera son travail jeudi. On croit que son rapport sera prêt vers la fin de la saison. SOCIÉTÉ D'UNE MESSE Archevêché de Montréal, 1 juillet 1913. M. l'abbé Moïse Lavallée, ancien ouvrier, décédé hier, était membre de la Société d'une messe. ADELAÏD HARBOUR, Prêtre, chancelier. EXAMENS DE MEDECINE Les examens préliminaires à l'étude de la médecine ont commencé, hier matin, à l'Université Laval, sous la présidence de Dr Joseph Gauvreau, président du collège des médecins de la province de Québec. Les examinateurs sont M. l'abbé Simard et M. H. A. Walters, professeurs de Québec, et MM. J. O. Casgrain et le Dr Atherton, professeurs de Montréal. Quarante-deux candidats se sont présentés hier, sur les sciences. Un assez grand nombre se présenteront aujourd'hui sur les Lettres. Le résultat final ne sera connu qu'à la fin de la semaine. Le "Nationaliste" de dimanche prochain publiera les noms des candidats heureux.

NOYE A LACHINE Lachine, 2. — Un Polonais du nom d'Alex. Porces s'est noyé en se baignant samedi soir au haut de l'avenue de Lachine. Le cadavre a été retrouvé ce matin par un groupe devant la demeure du notaire Pepin. Le cadavre a été transporté à la morgue de Montréal.

Le Prince de Galles IL A DEBUTE COMME TEL A LA RECEPTION QUI A FAITE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE. Londres, 2. — La visite du Président de la République Française en Angleterre a été l'occasion des débuts du fils aîné du roi Georges, comme prince de Galles. C'est-à-dire que le prince a agi en sa propre qualité et non plus simplement comme membre de la famille royale. La date où il a reçu M. Poincaré, à Portsmouth, coïncidait avec son dix-neuvième anniversaire. Pour la première fois son propre standard a flotté à la tour du sémaphore et les canons de la flotte et de la garnison l'ont salué pour la première fois il a eu une garde d'honneur navale. La façon dont le prince s'est comporté a fait l'admiration de tous les anglais, en même temps, que les Français qui accompagnaient le Président ne trouvaient rien de mieux à dire que répéter le nom de "Prince Charmant" qu'on lui a déjà donné pendant son séjour à Paris.

Filoutée par son cousin Une malheureuse syrienne vient de se faire filouter ses économies de belle façon. Hawa, qui est depuis quatorze ans qu'elle est veuve, avait économisé son par sou, la rondelle somme de \$1,622. Elle avait parcouru la province en tous sens, comme colporteur. Le 20 juin, un sien cousin de Syrie lui arriva qui l'engagea à ouvrir une petite boutique, lui représentant qu'elle ferait beaucoup plus d'argent, qu'elle serait plus libre et patate et patata, si bien qu'elle lui remit son argent, jusqu'au dernier sou pour le laisser aller à Toronto faire les achats. Partit le 24, le cousin Maroon n'est pas revenu et n'a pas donné de ses nouvelles. Le détective Lajoie est parti à sa recherche.

Le retour de Brindejoc (Service particulier) La Haye, 2. — L'aviateur français Marcel Brindejoc des Moulinais a continué aujourd'hui son vol vers Paris, quittant cette ville à 5 heures moins quinze minutes pendant que soufflait un vent violent accompagné d'une pluie torrentielle. Il s'est élevé à une grande hauteur et a disparu derrière les nuages, au bout de quelques instants. Le prince Henri de Netherlands a souhaité bon voyage à l'homme-of-seau.

Tragique abordage AU RETOUR D'UNE EXCURSION DE PLAISIR, ALBERT NEWBY EST BROYE SOUS LES ROUES DU TRAVERSIER SAINT-LOUIS. Le traversier "Saint-Louis", faisant la navette entre Verdun et La Patrie, quittait le quai, hier matin, avant à bord nombre de passagers, lorsque soudain, Albert Newby, revenant d'une excursion à bord de son esquif "Rosa" fut entraîné par le courant et écrasé par la roue du bateau. Newby, électricien de son métier, était domicilié au No 49a troisième avenue, et âgé de 35 ans. Au moment de l'accident, tous les passagers se mirent à l'aide de leurs bras pour empêcher l'accident menaçant ainsi de faire sombrer le navire. L'équipage dut à plusieurs reprises repousser la foule de force. Le cadavre malheureux Newby n'a pas encore été retrouvé.

UNE LOCOMOTIVE SAUTE A WESTMOUNT Le train du New York Central venant de New-York, qui doit entrer à la gare Windsor à 11 heures 50, a été violemment secoué par l'explosion de la bouilloire de sa locomotive, près de la gare de Westmount. Le mécanicien a sauté à temps, mais le chauffeur a été grièvement brûlé et s'est infligé de nombreuses contusions sur le sol. L'explosion ne causa pas de panique sur le train qui était bondé de voyageurs. Le chauffeur dont on n'a pu obtenir le nom, au moment de mettre sous presse, a été transporté à l'hôpital Western. L'explosion a projeté dans un grand rayon autour de l'endroit de l'accident, une véritable pluie de cendres vives.

Une mise au point L'échevin L. A. Lapointe déclare qu'il n'y a pas de la faute du conseil, si le règlement qui défend aux tracteurs à roues de fer détreillées de passer dans les rues n'est pas encore en vigueur. Ce règlement, dit-il, a été envoyé au conseil par la Commission de législation; le conseil a demandé l'approbation de l'ingénieur en chef de la ville et l'attend depuis deux mois, quoiqu'il ait par deux résolutions demandé à l'ingénieur en chef de se hâter. La responsabilité du retard incombe donc aux commissaires et non aux échevins.

Un drame à Arnprior UN INDIVIDU EN ETAT D'IVRESSES BLESSE LE CHEF DE POLICE ET SE TUe ENSUITE. Arnprior, Ont., 2. — John J. Brown, un laitier de cette ville, s'est suicidé hier, après avoir tiré une balle de fusil dans l'épaule du chef de police J. W. Hunt, qui voulait l'arrêter pour ivresse. La blessure du chef Hunt est sérieuse, mais non mortelle. Les Drs Cameron et Jamieson lui ont donné leurs soins et l'on ne croit pas que le chef soit en danger. Brown, qui est un être doux et tranquille quand il est sobre, devient furieux quand il boit. Dimanche soir, il jetait son épouse et ses enfants à la porte du logis. Hier matin, des voisins se rendirent auprès du chef de police et déposèrent une plainte. Celui-ci se rendit immédiatement chez Brown, afin d'opérer son arrestation. Il était parvenu en face du logis, quand il reçut une balle de fusil dans l'épaule. Sentant qu'il était sérieusement blessé, le chef fut la présence d'esprit, malgré ses souffrances, de se rendre jusque chez le Dr Jamieson, qui pensa sa blessure.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

JEUNE HOMME On demande immédiatement un jeune homme de 16 à 18 ans pour travailler dans le département de l'expédition au "Devoir". S'adresser à H. Meunier.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.

LA CONSTRUCTION En juin, on a émis, à l'Hôtel de Ville, 404 permis de construction pour une valeur de \$2,278,434; avec un nombre moindre de permis, c'est une augmentation considérable de la valeur des édifices. Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres sont les suivants: 1913, 1981 permis; valeur, \$9,942,285; 1912, 2019 permis; valeur, \$8,065,993.